

# Les Européens vus par eux-mêmes

Les enseignements des sondages  
d'opinion



Cette brochure de la série *Documentation européenne* est éditée dans toutes les langues de l'Union européenne: allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais et suédois.

DANS LA MÊME COLLECTION:

L'Europe de A à Z (1997)

10 leçons sur l'Europe par Pascal Fontaine (1998)

L'ABC du droit communautaire par Klaus-Dieter Borchardt (1999)

La Commission européenne 2000-2005 (1999)

Une idée neuve pour l'Europe — La déclaration Schuman — 1950-2000 par Pascal Fontaine (2000)

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Commission européenne  
Direction générale de la presse et de la communication  
Rue de la Loi 200  
B-1049 Bruxelles

Manuscrit terminé en septembre 2000

Couverture et illustrations: *freeform communication*  
Graphisme: CE-EAC

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2001

ISBN 92-894-0078-1

© Communautés européennes, 2001  
Reproduction autorisée

*Printed in Belgium*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

# Les Européens vus par eux-mêmes

Les enseignements des sondages  
d'opinion



# Table des matières

Introduction	3
Les Européens à la fin du XX <sup>e</sup> siècle	4
La citoyenneté européenne	9
L'Union européenne	16
Politiques de l'Union européenne à la fin du XX <sup>e</sup> siècle	32
Questions et priorités européennes à la fin du XX <sup>e</sup> siècle	40
L'Europe et les groupes particuliers de population	46
Les Européens et l'avenir	52

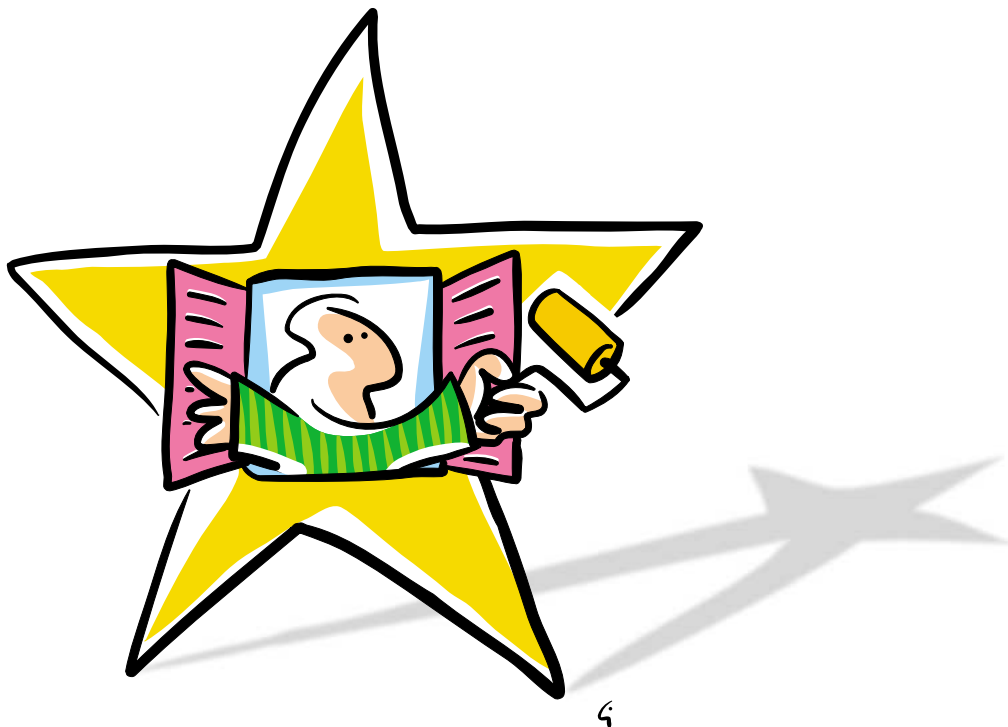
# Introduction

*D*epuis 1973, la Commission européenne mesure l'opinion publique pour s'informer de ce que pensent les citoyens de l'Union européenne et partager les informations obtenues avec l'ensemble de la population par l'intermédiaire d'une multitude de sources, y compris, plus récemment, les médias électroniques.

*Au cours des 25 dernières années, les sondages d'opinion réalisés par la Commission ont collecté des informations sur presque chaque aspect de la vie dans l'Union européenne. Bien qu'une grande partie des travaux se soit concentrée sur le soutien que la population apporte à l'Union et sur la connaissance qu'elle a de l'Union, de ses politiques et de ses institutions, les sondages Eurobaromètre ont également examiné, pour ne citer que quelques exemples, la satisfaction des Européens à l'égard de la vie qu'ils mènent, leurs attentes pour l'avenir et leurs préoccupations. Les sondages ont porté sur l'opinion du public quant à des questions aussi variées que la biotechnologie moderne, la société de l'information, l'environnement, la pauvreté et le marché unique. En outre, les enquêtes se sont souvent concentrées sur des groupes de population particuliers, tels que les jeunes, les femmes ou les décideurs de haut niveau.*

*La présente brochure vise à fournir aux lecteurs une sélection des résultats de ces sondages réalisés par la Commission. Comme son titre l'indique, elle présente les Européens vus par eux-mêmes en abordant une diversité de sujets: les valeurs des citoyens et la satisfaction que leur apporte leur vie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la citoyenneté européenne, l'avis de la population sur l'Union européenne, le soutien qu'elle apporte aux politiques de l'Union et ce qu'elle pense d'un certain nombre de questions qui préoccupent les citoyens européens, etc. Des groupes de population particuliers — les jeunes, les femmes et les décideurs de haut niveau — sont abordés au chapitre 6. Le dernier chapitre de la brochure se penche sur l'avenir en examinant les attentes de la population pour le XXI<sup>e</sup> siècle, ainsi que sa perception du rôle futur de l'Union et ses souhaits à l'égard de ce rôle, et en présentant les avis des jeunes Européens qui sont, après tout, les futurs dirigeants de l'Europe.*

## Les Européens à la fin du XX<sup>e</sup> siècle



À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, il semble approprié de nous interroger d'abord sur la satisfaction que les citoyens de l'Union européenne ont retirée de leur existence au cours du dernier quart du siècle écoulé. Le sondage Eurobaromètre, qui a eu lieu deux fois par an dans tous les États membres depuis 1973, nous informe sur ce point. Dans le présent chapitre, nous abordons également l'héritage du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, et surtout, nous examinerons les valeurs des citoyens européens au terme du deuxième millénaire.

## Fiche technique

### Enquêtes *Eurobaromètre*

Terrain: chaque printemps et chaque automne depuis 1973.

Couverture: citoyens de l'Union européenne âgés de 15 ans et plus résidant dans l'un des États membres de l'Union européenne.

Taille de l'échantillon: 1 000 personnes interrogées par pays, sauf au Luxembourg (500), au Royaume-Uni (1 000 en Grande-Bretagne et 300 en Irlande du Nord) et en Allemagne (1 000 en Allemagne de l'Est et 1 000 en Allemagne de l'Ouest).

Marge d'erreur:  $\pm 3,1$  %.

Institut responsable du terrain: INRA (ECO).

En plus de l'*Eurobaromètre*, la Commission réalise des sondages d'opinion ponctuels (en général par téléphone) sous le nom de «*Flash Eurobaromètre*». En outre, un *Eurobaromètre* de l'Europe centrale et orientale a eu lieu à partir de 1990; il a récemment fait place à l'*Eurobaromètre* des pays candidats, qui mesure l'état de l'opinion publique à l'égard de l'Union européenne dans les pays qui ont posé leur candidature à l'adhésion. Un *sondage «suivi continu» (CTS)* a eu lieu de janvier 1996 à décembre 1998. Il succédait au petit projet pilote de «suivi mensuel» par téléphone, créé en 1994. Ces résultats ont été régulièrement publiés dans des rapports «Europinion» jusqu'à la fin de 1997. La Commission effectue également des études qualitatives pour analyser certains sujets d'une manière plus approfondie ou préparer une étude générale de la population.

### Enquêtes *Flash Eurobaromètre*

Terrain: ponctuel, selon les besoins d'un service de la Commission ou d'autres institutions/agences de l'Union européenne.

Couverture: citoyens de l'Union européenne âgés de 15 ans et plus résidant dans l'un des États membres de l'Union européenne. Possibilité, également, d'enquêter sur des groupes cibles particuliers.

Taille de l'échantillon: la plupart du temps, 1 000 personnes interrogées par pays, sauf en Allemagne, où l'échantillon a été fixé à 2 000 personnes.

Marge d'erreur:  $\pm 3,1$  %.

Institut responsable du terrain: EOS Gallup Europe.

### Sondages «suivi continu» (CTS)

Terrain: 6 jours par semaine, 44 semaines par an, de janvier 1996 à décembre 1998.

Couverture: citoyens de l'Union européenne âgés de 15 ans et plus résidant dans l'un des États membres de l'Union européenne.

Taille de l'échantillon: 800 personnes interrogées par pays, sauf en Allemagne, où l'échantillon a été fixé à 1 600 personnes.

Marge d'erreur:  $\pm 3,5$  %.

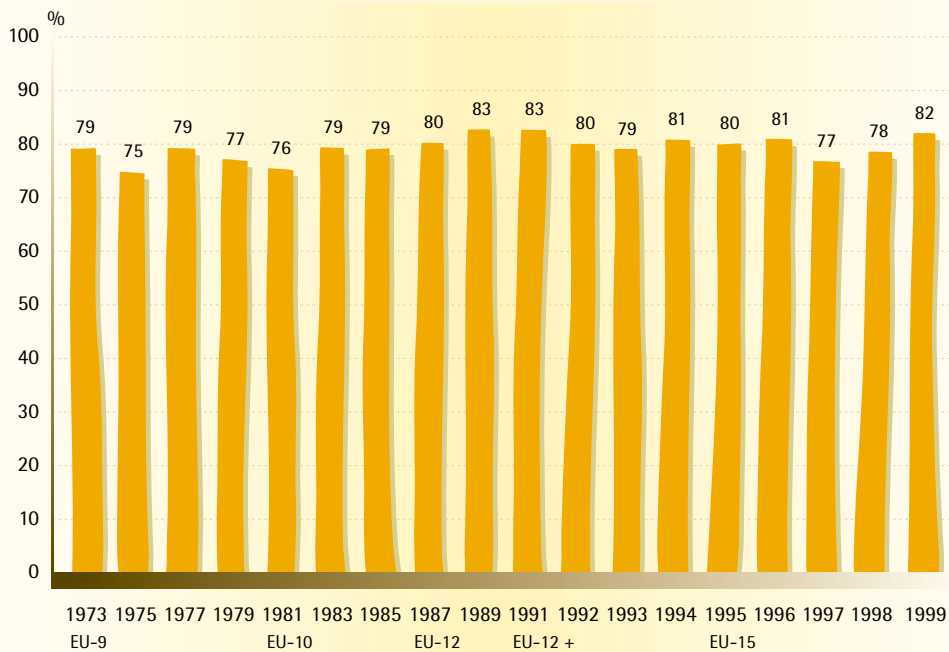
Institut responsable du terrain: Euroquest MRB.

### Les Européens sont-ils satisfaits de leur existence?

Au fil des ans, le sondage a régulièrement demandé aux citoyens de l'Union européenne s'ils étaient satisfaits de leur vie en général. Cette question permet de mesurer d'une manière sommaire le sentiment des personnes interrogées à l'égard de tout ce qui a trait à leur existence, depuis leur bonheur personnel jusqu'à leur opinion de la société en général, en passant par leur santé, leur famille et leur situation financière.

Au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, 75 %, au moins, des citoyens de l'Union européenne (plus de huit sur dix selon la dernière mesure) ont indiqué qu'ils étaient heureux de la vie qu'ils menaient. Comme le révèle le graphique 1, les taux de satisfaction sont plus élevés dans des périodes de prospérité économique et plus faibles lorsque les temps sont plus difficiles, comme en 1975, lorsque la population ressentait les effets économiques de la crise pétrolière.

Graphique 1 — Satisfaction des personnes interrogées à l'égard de leur existence  
1973-1999 — Moyenne de l'Union européenne



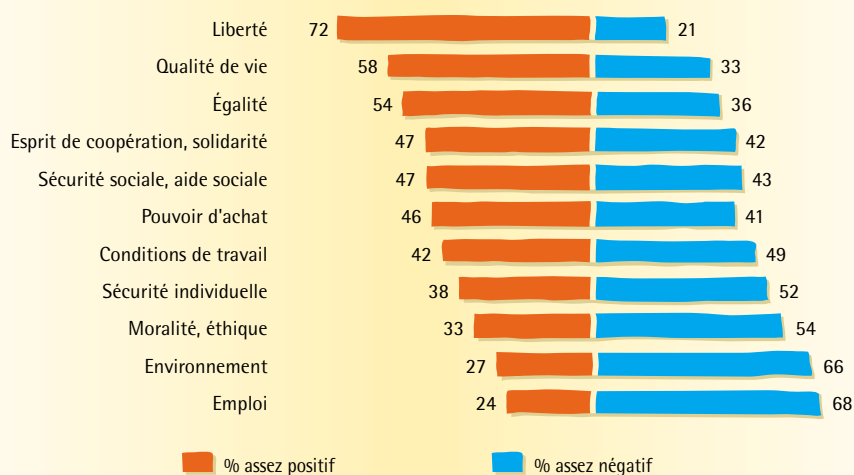
Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

## L'héritage du XX<sup>e</sup> siècle

À l'automne 1998, l'*Eurobaromètre* a demandé aux personnes interrogées d'évaluer l'héritage du XX<sup>e</sup> siècle dans les 11 domaines suivants: liberté, qualité de vie, égalité, solidarité, sécurité sociale et aide sociale, pouvoir d'achat, conditions de travail, sécurité individuelle, moralité et éthique, environnement et emploi (graphique 2) (1).

Près de trois citoyens européens sur quatre jugent l'héritage transmis dans le domaine de la liberté (plutôt) positif (2) (72 %). Plus de la moitié de la population est également optimiste quant à l'héritage laissé aux jeunes générations en termes de qualité de vie (58 %) et d'égalité (54 %). Les gens sont plus pessimistes sur le plan de l'emploi (68 %) et de l'environnement (66 %).

Graphique 2 — L'héritage du XX<sup>e</sup> siècle (EU-15)



Source: Eurobaromètre 50.1 — Terrain: octobre-décembre 1998.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

## Les valeurs des Européens

Nous entendons et lisons souvent que notre société est devenue terriblement individualiste. Pourtant, les résultats des sondages indiquent que les Européens demeurent très attentifs à leur prochain. Plus de neuf citoyens de l'Union européenne sur dix disent qu'il est extrêmement ou très important d'aider les autres et d'estimer les gens

pour ce qu'ils sont (graphique 3). En outre, plus de huit Européens sur dix pensent qu'il est important de travailler à la création d'une société meilleure. Ces valeurs sociales sont fortes dans l'ensemble des 15 États membres.

Bien que de tels résultats soient de nature à calmer les inquiétudes concernant les retombées de l'individualisme sur la vie menée à la

(1) Les personnes interrogées devaient répondre à la question suivante: «Dans moins de deux ans, nous serons au XXI<sup>e</sup> siècle. Comme estimeriez-vous l'héritage laissé aux jeunes par les anciennes générations dans les domaines suivants?».

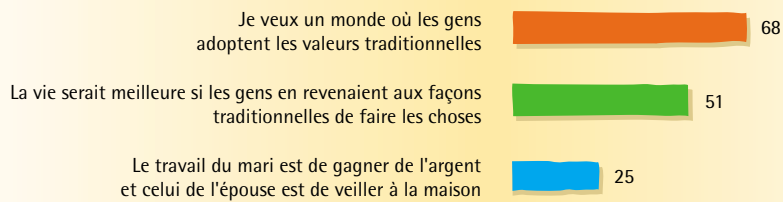
(2) Les personnes interrogées pouvaient évaluer l'héritage comme «assez négatif» ou «assez positif». Comme d'habitude, elles pouvaient également répondre «ne sait pas».

Graphique 3 — **Les valeurs des Européens** — Pourcentage disant qu'il est extrêmement/très important de...



Source: Sondages «suivi continu» 97.8 — Terrain: août-septembre 1997.

Graphique 4 — **Les valeurs des Européens** — Pourcentage «tout à fait/plutôt d'accord»



Source: Sondages «suivi continu» 97.8 — Terrain: août-septembre 1997.

fin du XX<sup>e</sup> siècle, il semble que les citoyens de l'Union européenne aient la nostalgie des valeurs traditionnelles (graphique 4). Près de sept sur dix veulent vivre dans un monde où les gens adoptent les valeurs traditionnelles et la moitié environ estime que la vie serait meilleure si les gens en revenaient à la façon traditionnelle de faire les choses. Cependant, la nostalgie des valeurs traditionnelles ne signifie pas nécessairement que tout devrait redevenir comme avant: seuls 25 % des Européens s'accordent à dire que le travail du mari est de gagner de l'argent et que celui de l'épouse est de veiller à la maison. Les valeurs traditionnelles sont les plus influentes en Grèce et les moins populaires aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède.

Un signe clair des temps modernes est la valeur que les gens accordent à la réussite et au développement personnel. Trois citoyens de l'Union européenne sur quatre considèrent qu'il est important de réussir dans la vie et la moitié qu'il importe de gagner beaucoup d'argent. En outre, 79 % jugent important de consacrer plus de temps et d'efforts à leur propre développement personnel et 68 % de découvrir de nouvelles choses sur eux-mêmes.

## La citoyenneté européenne



L'un des principaux objectifs de l'Union est d'instaurer la citoyenneté européenne. Ce concept est apparu pour la première fois dans le traité de Maastricht, selon lequel «est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre». Le traité d'Amsterdam de 1997 clarifie le lien entre citoyenneté nationale et européenne. Il dispose sans équivoque que «la citoyenneté de l'Union complète la citoyenneté nationale et ne la remplace pas». En outre, le traité d'Amsterdam donne à tout citoyen de l'Union le droit d'écrire à toute institution de l'Union européenne dans l'une des onze langues des traités et de recevoir une réponse rédigée dans la même langue.

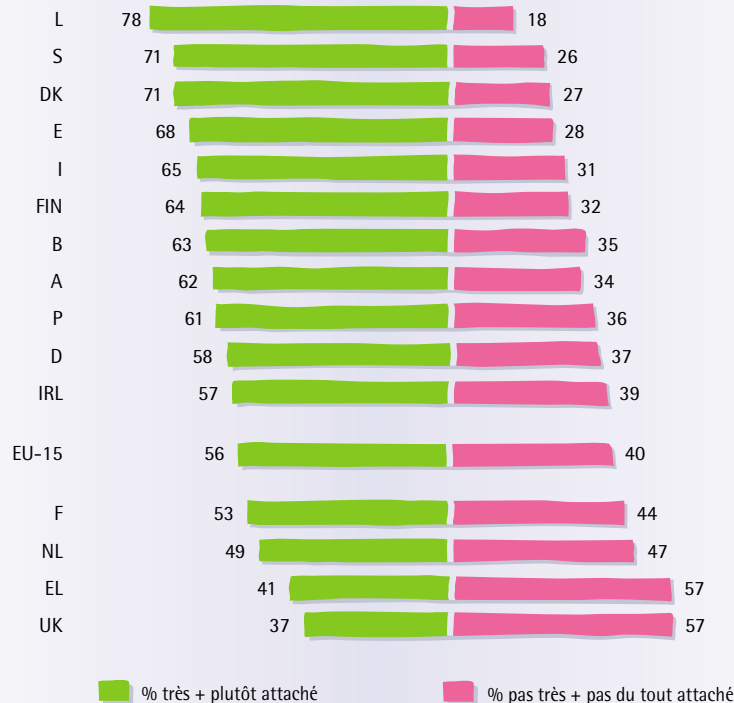
### Les citoyens sont-ils attachés à l'Europe?

Pour qu'une personne se sente citoyen européen, il faut avant tout qu'elle ait un certain sentiment fondamental d'attachement géographique à l'Europe. L'enquête *Eurobaromètre* du printemps 1999 a révélé que près de six citoyens de l'Union européenne sur dix se sentent très ou plutôt attachés à l'Europe. Ce sentiment est le plus répandu au Luxembourg (78 %), suivi de la Suède et du Danemark (71 % dans les deux cas) (graphique 5). Les habitants du Royaume-Uni sont ceux qui ressentent le moins un tel attachement (37 %), devant ceux de la Grèce (41 %) et des Pays-Bas (49 %). Plus de la moitié des personnes interrogées vivant dans les 9 autres États membres se sentent très ou plutôt attachées à l'Europe.

### Y a-t-il une identité européenne parmi les citoyens?

En plus d'un sentiment d'appartenance géographique, il importe également, dans le contexte de la citoyenneté européenne, que les gens se sentent psychologiquement attachés à l'Europe. Bien que, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on ne puisse toujours pas parler de l'existence d'une véritable identité européenne, la majorité des citoyens de l'Union se sentent européens dans une certaine mesure. Les opinions, cependant, diffèrent grandement d'un pays à l'autre (graphique 6).

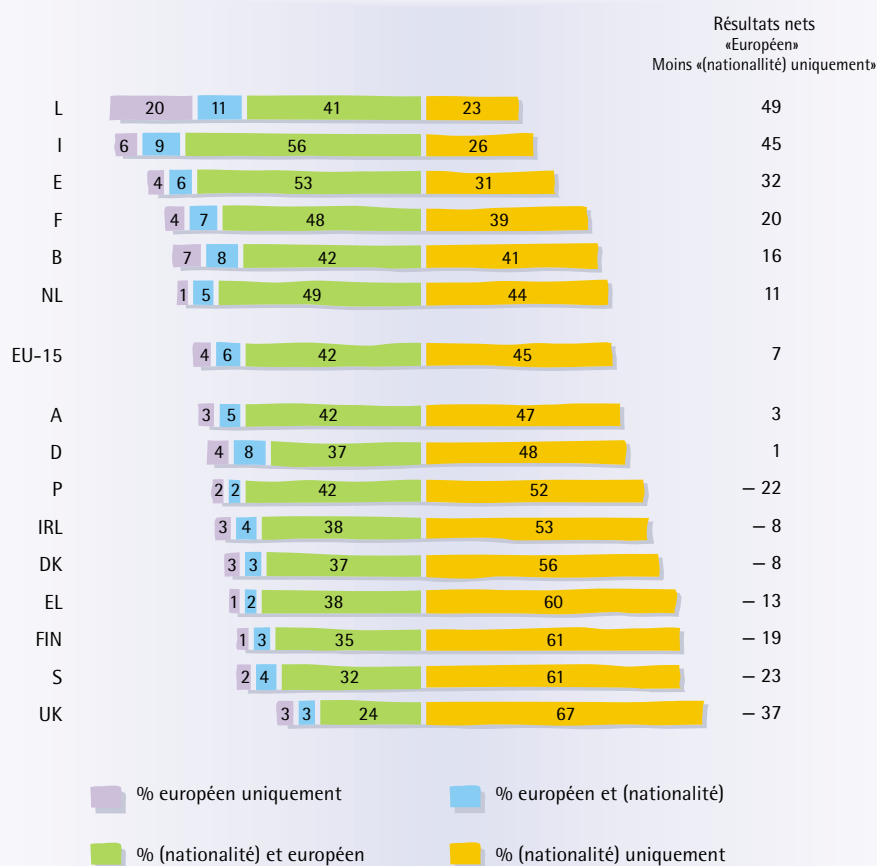
Graphique 5 — Attachement à l'Europe



Source: Eurobaromètre 51.0 — Terrain: mars-avril 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Graphique 6 — Identité européenne et nationale



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

C'est au Luxembourg que l'on rencontre le plus de personnes qui se sentent uniquement européennes (20 %). Ce pourcentage est plus élevé que partout ailleurs et peut s'expliquer par la grande proportion de citoyens d'autres pays de l'Union qui résident au Luxembourg. Cependant, dans sept autres pays, les personnes qui se sentent européennes jusqu'à un certain point sont majoritaires. Il s'agit, dans l'ordre, de l'Italie (71 %), de l'Espagne (63 %), de la France (59 %), de la Belgique (57 %), des Pays-Bas (55 %), de l'Autriche (50 %) et de l'Allemagne (49 %). Ailleurs, les personnes qui s'identifient exclusivement à leur propre nationalité sont majoritaires,

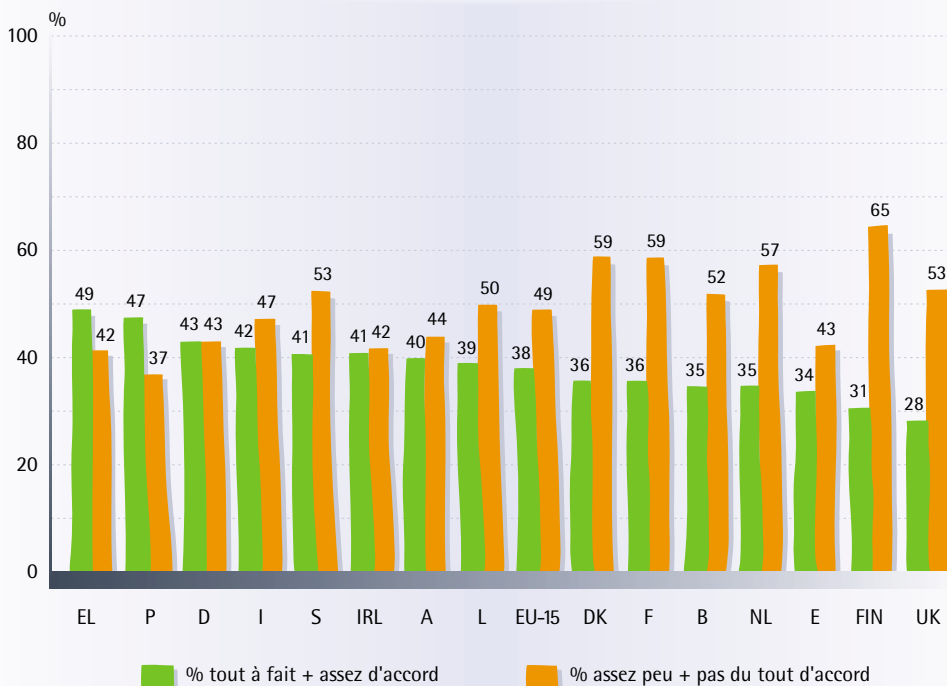
bien que très faiblement au Portugal (52 %) et en Irlande (53 %). Au Royaume-Uni (67 %), en Suède, en Finlande (61 % dans les deux cas), en Grèce (60 %) et, dans une moindre mesure, au Danemark (56 %), l'identité nationale est très forte.

### Existe-t-il une identité culturelle partagée en Europe?

L'idée de citoyenneté implique également une identité culturelle partagée: 38 % des citoyens de l'Union s'accordent à dire qu'il existe une identité culturelle partagée en Europe et 49 % sont en désaccord avec cette affirmation (\*) (graphique 7). Cependant, les avis divergent considérablement entre les 15 États membres.

Ce sont les habitants de la Grèce (49 %) et du Portugal (47 %), suivis par ceux de l'Allemagne (43 %) et de l'Italie (42 %), qui croient le plus à une identité culturelle partagée en Europe. Les habitants de la Finlande (65 %), de la France et du Danemark (59 % dans les deux cas) sont ceux qui y croient le moins. Bien que les niveaux d'accord avec l'affirmation proposée soient moins élevés parmi les nations qui comptent le plus d'«eurosceptiques», le sentiment européen et la croyance en l'existence d'une identité culturelle partagée ne vont pas de pair.

Graphique 7 — Il existe une identité culturelle partagée par tous les Européens

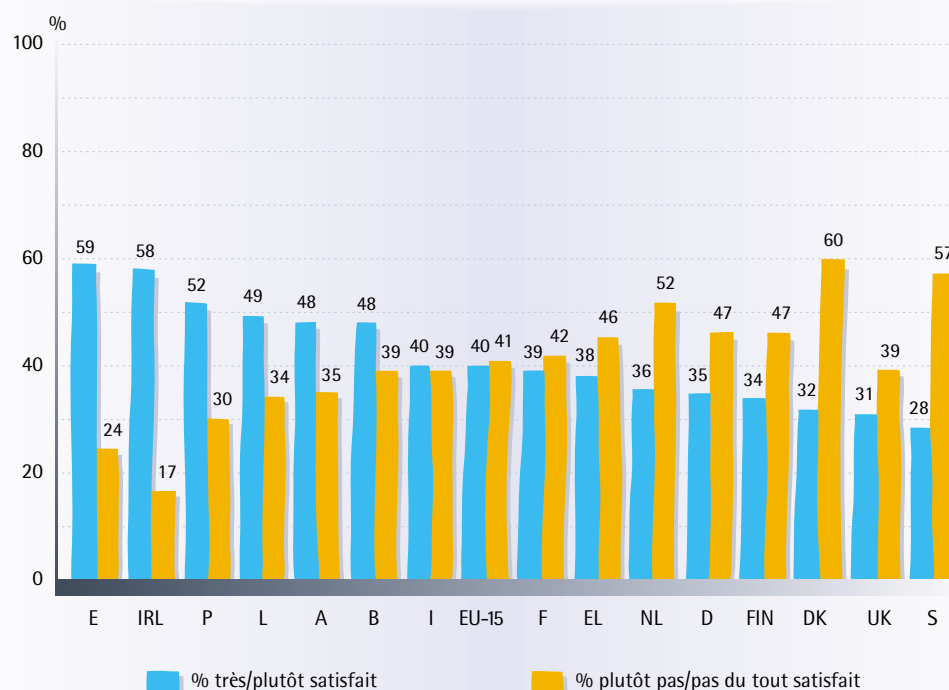


Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

(\*) Les personnes pouvaient répondre de cinq manières: tout à fait d'accord, assez d'accord, assez peu d'accord, pas du tout d'accord et «ne sait pas».

Graphique 8 — Satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie dans l'Union européenne



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

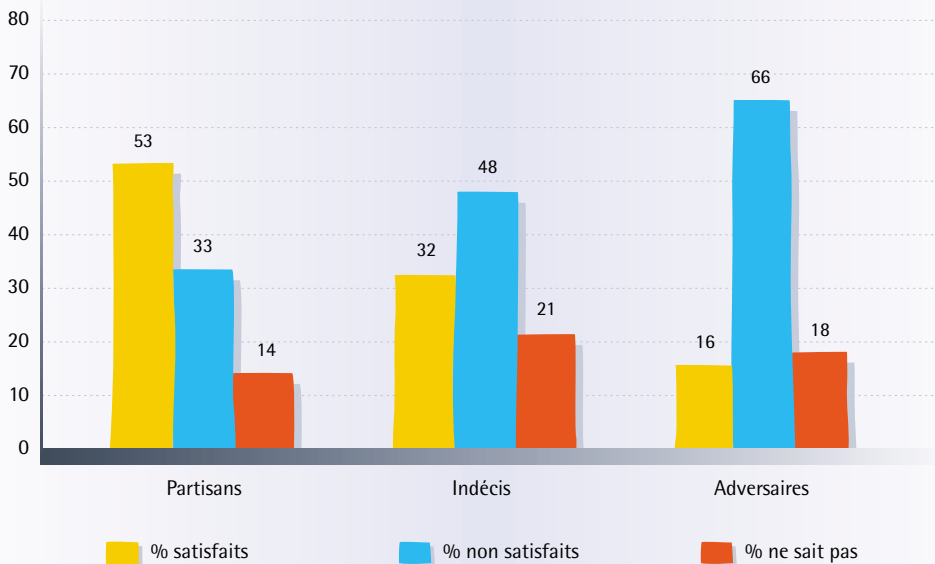
Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

### Satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie dans l'Union européenne

Dernier aspect, mais non le moindre, l'acceptation de la citoyenneté européenne par les intéressés dépend du degré de satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie

dans l'Union. En moyenne, quatre citoyens de l'Union européenne sur dix sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie (graphique 8). Cependant, cette moyenne masque de grandes divergences d'opinion entre les 15 États membres. En Espagne et en Irlande, six personnes sur dix, environ, sont satisfaites, tandis qu'au Danemark et en Suède le rapport est inverse.

Graphique 9 — **Satisfaction quant à la démocratie dans l'UE**  
Différences entre partisans de l'UE, indécis et adversaires de l'UE



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain octobre-novembre 1999.

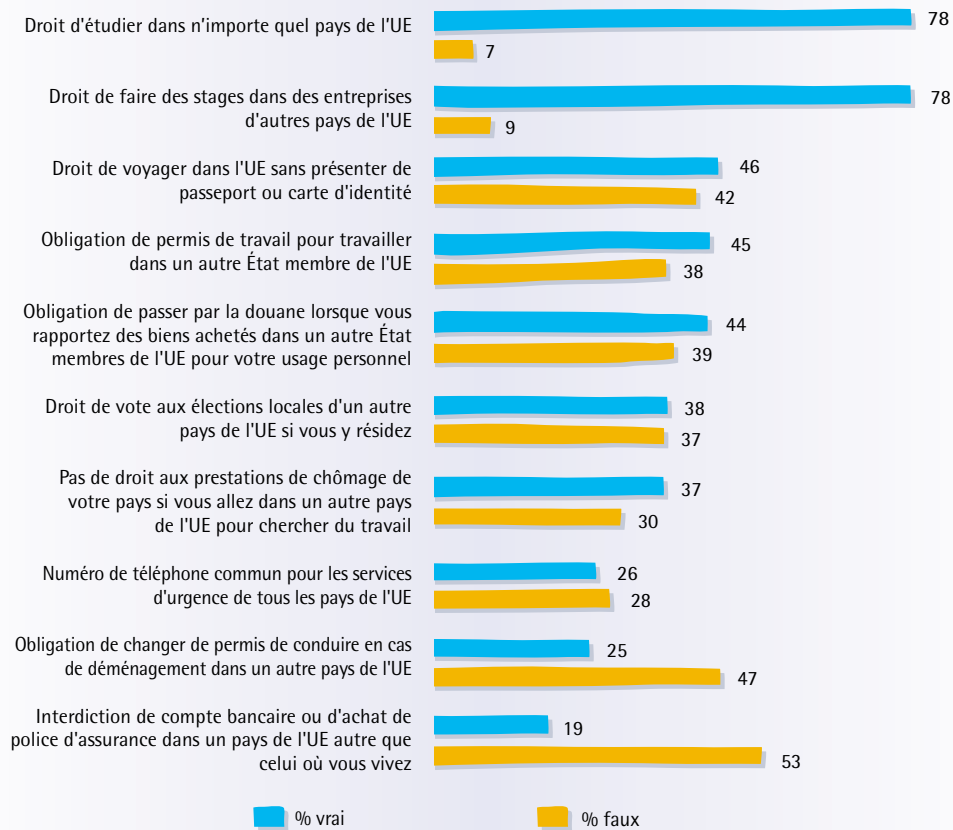
La démission de la Commission européenne en mars 1999 a eu des retombées considérables sur l'opinion de la population quant au fonctionnement de la démocratie dans l'Union européenne. À la suite de cet événement, les niveaux de satisfaction ont fortement augmenté. Les résultats du sondage Eurobaromètre du printemps 1999 indiquent que 42 % des citoyens de l'Union européenne étaient satisfaits du fonctionnement de la démocratie dans l'Union, contre 35 % seulement à l'automne 1998.

Les personnes qui considèrent l'appartenance de leur pays à l'Union européenne comme une bonne chose (partisans) sont beaucoup plus souvent satisfaites que celles qui la considèrent comme une mauvaise chose (adversaires) (graphique 9).

### Connaissance des droits du citoyen

Pour que les Européens commencent à se considérer eux-mêmes comme des citoyens de l'Europe, il est impératif également qu'ils aient conscience des droits que leur confère cette qualité. Pour mesurer la connaissance qu'ont les citoyens européens de leurs droits, le sondage Eurobaromètre de l'automne 1996 proposait une liste de droits et d'obligations et les personnes interrogées devaient dire si chacun des points mentionnés était vrai ou faux (graphique 10).

Graphique 10 — **Connaissance des droits du citoyen**

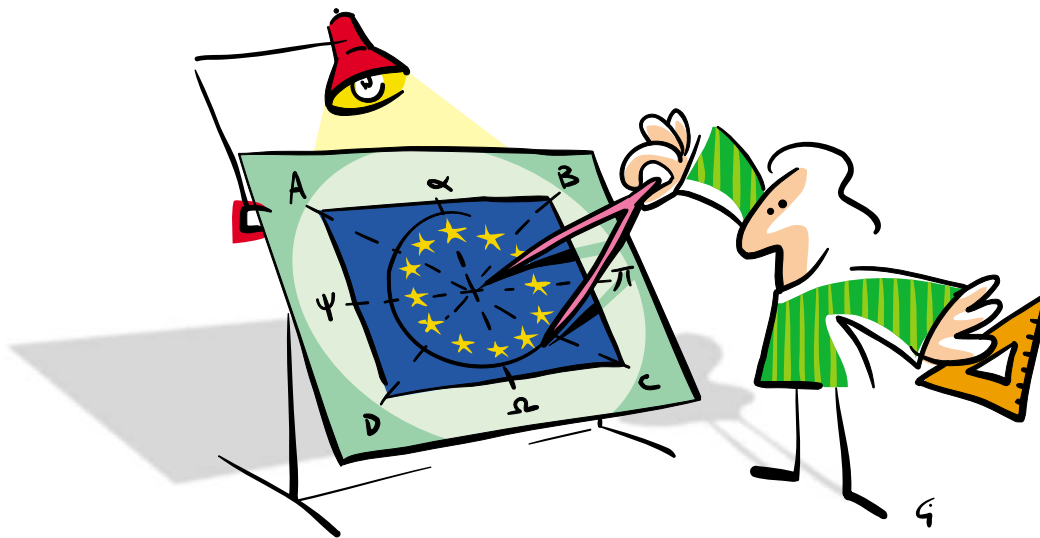


Source: Eurobaromètre 46.0 — Terrain octobre-novembre 1996.

La grande majorité des citoyens savaient qu'ils avaient le droit d'étudier et de faire des stages dans d'autres États membres de l'Union européenne. Beaucoup également savaient qu'il n'est pas nécessaire de changer de permis de conduire lorsque l'on s'établit dans un autre État membre et qu'il est permis de posséder un compte bancaire ou

d'acheter une police d'assurance dans un autre pays de l'Union. Pour les autres affirmations, les personnes interrogées étaient incertaines; elles étaient aussi nombreuses à les juger vraies que fausses. Pour connaître exactement vos droits, vous pouvez vous adresser à Europe direct (<http://www.europa.eu.int/europedirect>).

## L'Union européenne



**U**n certain nombre de questions régulièrement posées par le sondage Eurobaromètre s'intéressent à la connaissance que les personnes interrogées ont de l'Union européenne et au soutien qu'elles apportent à celle-ci.

### Connaissance de l'Union européenne

Comme il ressort du tableau 1, la plupart des personnes ont l'impression de ne pas connaître grand-chose de l'Union européenne: les niveaux d'autoévaluation des connaissances

sont plutôt faibles <sup>(1)</sup>. Quelque 26 % seulement des citoyens de l'Union estiment en savoir plutôt beaucoup à énormément (en d'autres termes, ont choisi les nombres 6 à 10 sur l'échelle).

<sup>(1)</sup> Les personnes interrogées dans le cadre du sondage *Eurobaromètre* de l'automne 1999 devaient évaluer quantitativement leur connaissance de l'Union européenne, de ses politiques, de ses institutions, en sélectionnant un nombre — sur une échelle de 1 à 10 — qui correspondait le mieux à cette connaissance. Plus le nombre choisi était élevé, plus elles avaient le sentiment d'en savoir sur l'Union européenne.

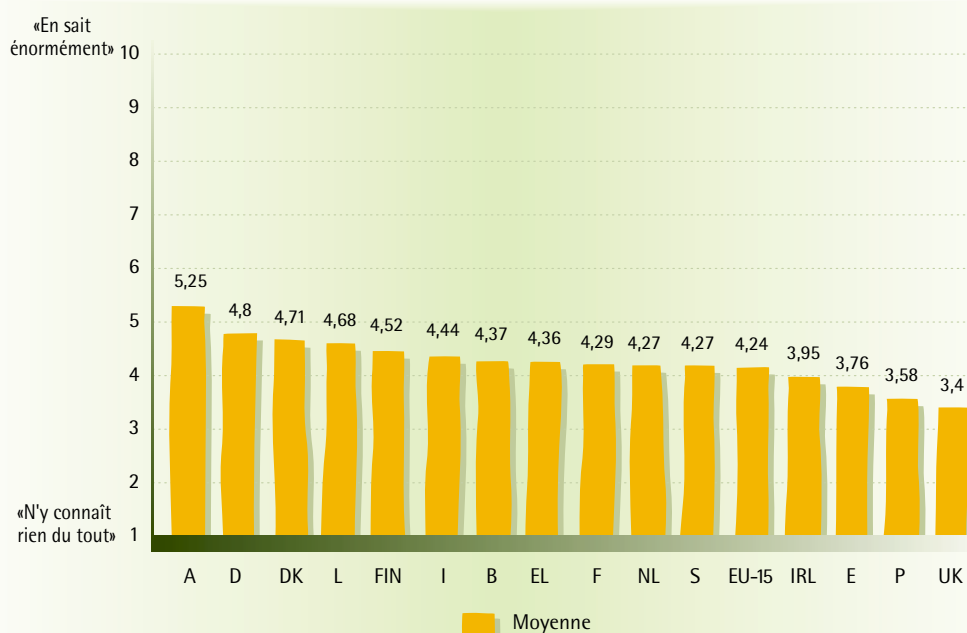
Le tableau 1 donne les résultats moyens pour la population des 15 États membres de l'Union européenne. Pour décrire les grandes différences qui existent entre les 15 pays, le graphique 11 montre la note moyenne de chaque pays (1). Comme on peut le voir, les niveaux de connaissance vont d'un minimum de 3,4 au Royaume-Uni à un maximum de 5,25 en Autriche.

Le sondage mesure également la connaissance qu'a la population de l'existence de neuf des institutions de l'Union européenne (graphique 12). Les institutions figurant dans l'enquête sont le Parlement européen, la Commission européenne, le Conseil de ministres, la Cour de justice, le médiateur européen, la Banque centrale européenne, la Cour des comptes européenne, le Comité des régions et le Comité économique et social.

Tableau 1 — Autoévaluation de la connaissance des affaires européennes, automne 1999 (en %, EU-15)

Échelle	%
1 (ne sait rien du tout)	10
2	12
3	16
4	15
5	18
6	12
7	8
8	4
9	1
10 (sait énormément)	1
Ne sait pas	2
<b>Note moyenne</b>	<b>4,24</b>

Graphique 11 — Autoévaluation de la connaissance de l'UE

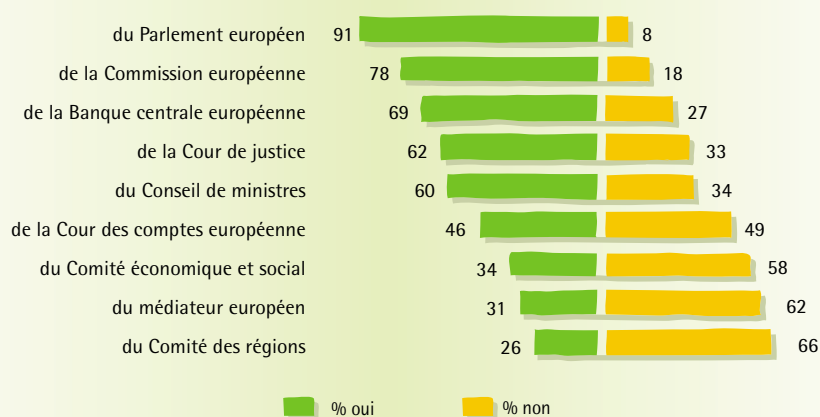


Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain octobre-novembre 1999.

Les notes reposent sur une échelle de 1 à 10.

(1) Les notes moyennes donnent la tendance centrale des réponses; elles représentent la somme des réponses pour chacun des dix points de l'échelle, multipliée par la valeur de chaque point et divisée par le nombre total de réponses.

Graphique 12 — Avez-vous jamais entendu parler...? (EU-15)



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Les personnes interrogées ont surtout entendu parler du Parlement européen (91 %), suivi par la Commission européenne (78 %) et la Banque centrale européenne (69 %). Elles sont le moins au courant des deux institutions les plus jeunes de l'Union — le Comité des régions (26 %) et le Comité économique et social (34 %) — ainsi que du médiateur européen (31 %).

Plus les personnes interrogées ont le sentiment d'en savoir sur l'Union européenne, plus il est probable qu'elles aient entendu parler des institutions communautaires (tableau 2).

Tableau 2 — Connaissance de l'existence des institutions de l'Union européenne en fonction de l'autoévaluation de la connaissance de l'Union (en %)

Institution	Grande connaissance de l'Union	Connaissance moyenne de l'Union	Faible connaissance de l'Union
Parlement européen	97	96	83
Commission européenne	93	87	64
Banque centrale européenne	91	79	53
Conseil de ministres	86	71	41
Cour de justice	84	72	45
Cour des comptes	76	55	28
Comité économique et social	67	42	19
Comité des régions	56	32	14
Médiateur européen	48	36	21

## Approbation de l'appartenance du pays à l'Union européenne

L'indicateur le plus couramment utilisé par *Eurobaromètre* pour déterminer le soutien à l'Union européenne a été instauré en 1973. Il détermine si la population pense que l'appartenance de son pays à l'Union européenne est une bonne chose, une mauvaise chose ou une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise (graphique 13).

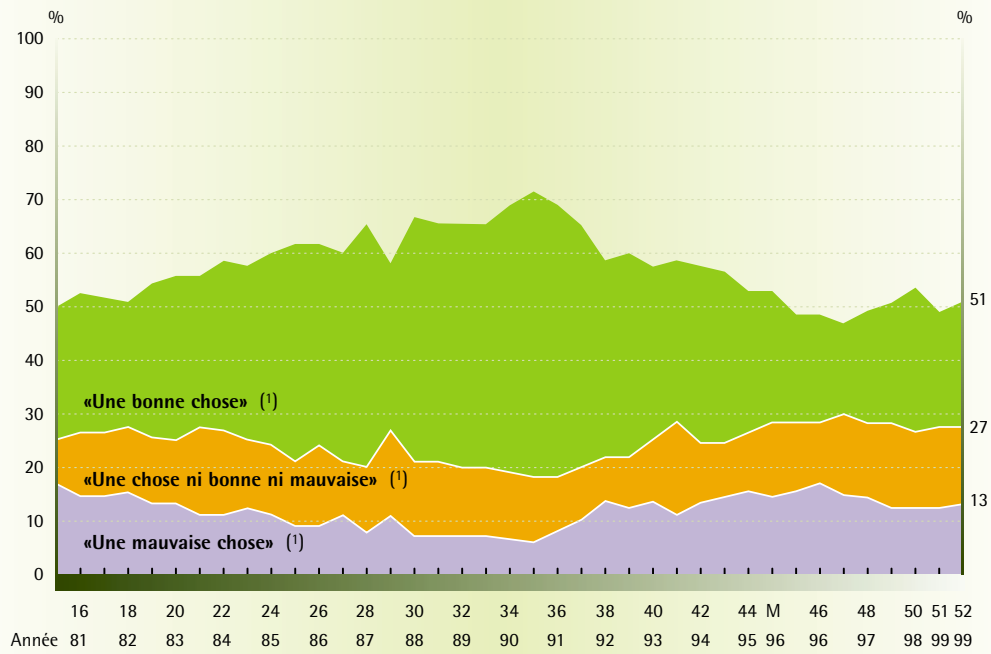
Pendant les années où la Communauté se composait de 9 pays, c'est-à-dire de 1973 à 1980, le soutien a oscillé entre un maximum de 63 %, mesuré à l'automne 1975, et un minimum de 53 %, mesuré au printemps 1976, au printemps 1978 et à l'automne 1980. Même si plus de la moitié de la population approuvait l'appartenance de son pays à la CEE pendant ces premières années, l'opinion publique demeurait assez instable; les niveaux de soutien montaient et descendaient d'un sondage à l'autre sans qu'aucun événement significatif se soit produit dans l'intervalle.

La décennie suivante, au cours de laquelle la Communauté s'est élargie à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal (1), s'est caractérisée par une opinion publique bien moins instable, dont le soutien à la Communauté est passé de 50 % en 1981 à 65 % en 1987. Au printemps 1988, le soutien a reculé fortement, pour tomber à 58 %. Cette chute — traduisant peut-être les craintes de la population face à la réforme du système financier de la Communauté et de la politique agricole commune convenue en février 1988 — n'a été que temporaire. À l'automne 1988, les niveaux de soutien ont atteint 66 % et, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, deux citoyens sur trois environ ont approuvé l'appartenance de leur pays à la Communauté.

Au printemps 1991, les niveaux de soutien à la Communauté ont atteint un record absolu de 72 %. La prospérité économique des Européens était grande et le chômage peu élevé pendant cette période. En outre, la population se félicitait des avantages qu'elles devaient bientôt tirer du «marché unique» européen à venir. En Allemagne, la forte progression du soutien à la Communauté peut s'expliquer en partie par l'euphorie qui régnait à la suite de la réunification du pays. Le soutien était particulièrement présent parmi les citoyens de l'ancienne République démocratique allemande, qui ont été inclus dans l'échantillon de l'*Eurobaromètre* à partir de 1990. Malheureusement, l'optimisme causé par la réunification a été de courte durée et cela s'est répercuté sur l'image de la Communauté européenne. En Allemagne de l'Est, le soutien est tombé de 87 % à l'automne 1990 à 55 % à l'automne 1992; en Allemagne de l'Ouest, il est passé de 69 % à 57 % pendant cette même période.

(1) La Grèce a adhéré en 1981; l'Espagne et le Portugal en 1986.

Graphique 13 — Approbation de l'appartenance du pays à l'Union européenne — 1981-1999 — Moyenne de l'UE



(1) La moyenne de l'Union européenne est celle des Quinze depuis le printemps 1995.

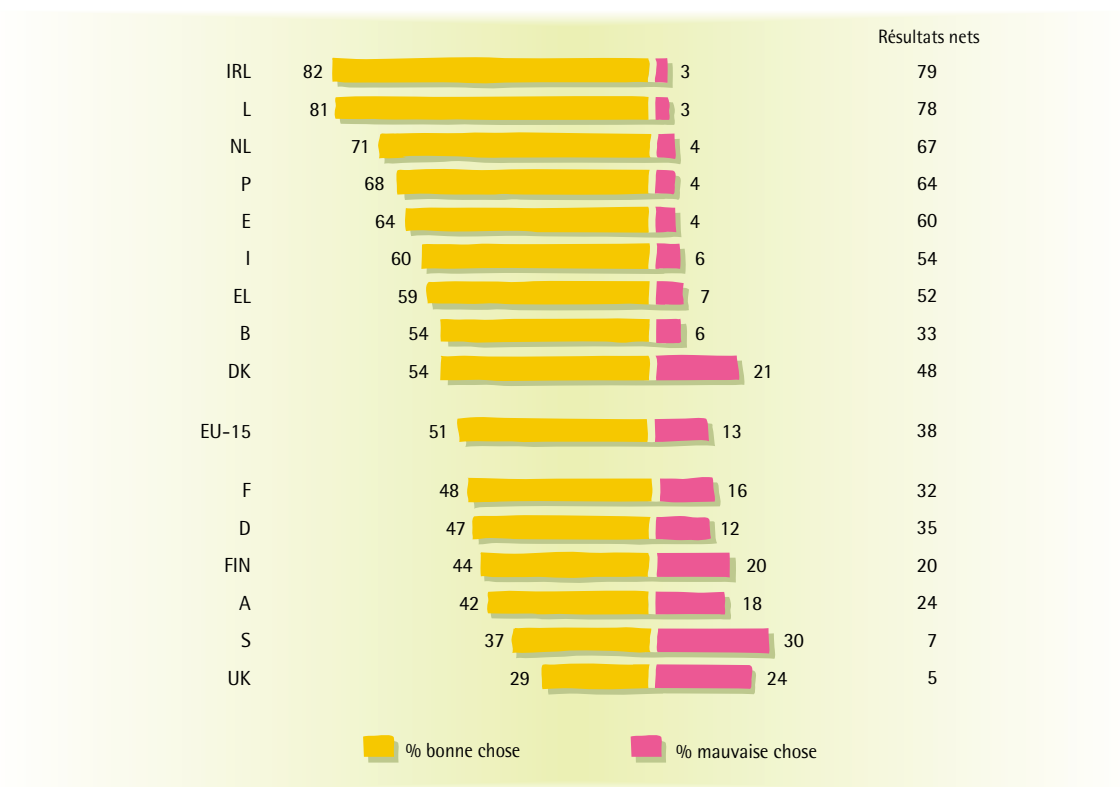
Source: Eurobaromètre — Tendances.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Le milieu des années quatre-vingt-dix est clairement la période au cours de laquelle le soutien de la population à l'Union européenne a été le plus faible. La guerre du Golfe, la crise économique et les niveaux élevés de chômage qui s'en sont suivis, le débat sur le traité de Maastricht, la guerre en Yougoslavie, l'arrivée de trois nations relativement eurosceptiques et la crise de l'ESB ne sont que certaines des raisons pour lesquelles on est tombé de 72 % d'approbation en 1991 à 46 % au printemps 1997. La fin de la décennie a vu les niveaux de popularité de l'Union remonter

lentement mais sûrement. Au printemps 1998, le seuil des 50 % d'approbation a été franchi pour la première fois depuis 1995 et l'évolution favorable qui avait commencé à l'automne 1997 s'est poursuivie, 54 % des citoyens déclarant que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne était une bonne chose. À la suite de la démission de la Commission européenne, en mars 1999, le chiffre est tombé à 49 %, mais ce recul n'a été que temporaire, puisqu'il était revenu à 51 % à l'automne 1999 (graphique 14).

Graphique 14 — Approbation de l'appartenance du pays à l'Union européenne



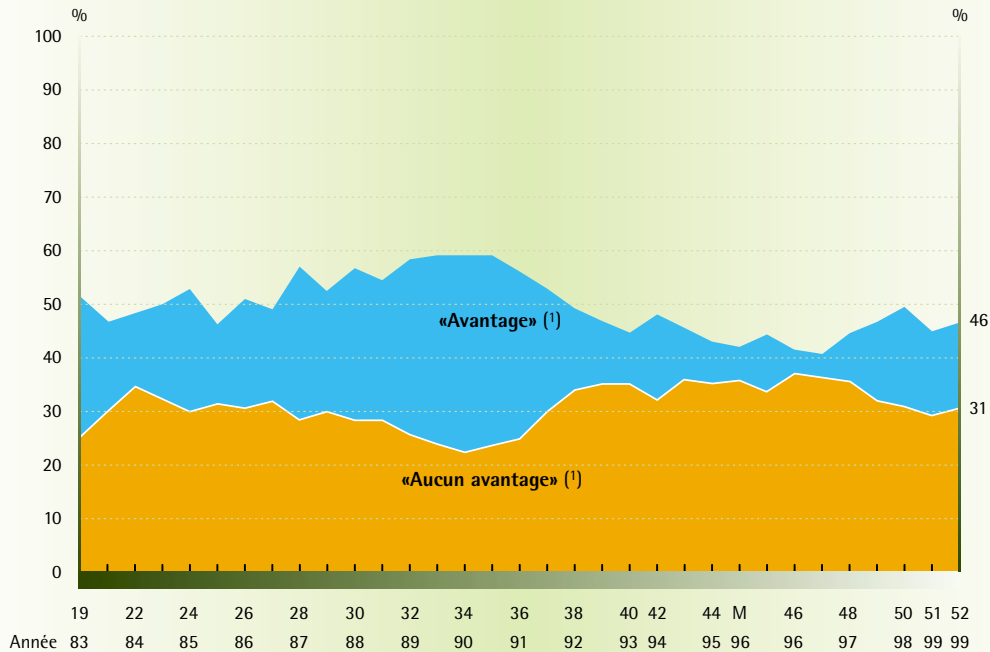
Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Une autre question posée depuis longtemps vise à déterminer si les personnes interrogées ont le sentiment que leur pays a tiré avantage de son appartenance à l'Union. En 1983, lorsque la question a été posée pour la première fois, 52 % des personnes vivant dans les 10 États membres de la CEE ont répondu par l'affirmative, contre 25 % qui étaient d'un avis contraire. De nos jours, la

population est plus divisée sur la question: en moyenne, 46 % des citoyens des 15 États membres estiment que leur pays a tiré avantage de son appartenance à l'Union, contre 31 % qui répondent négativement. La proportion de personnes qui s'estiment incapables de formuler un jugement était de 23 % en 1999, chiffre identique à celui de 1983 (graphique 15).

Graphique 15 — **Avantage de l'appartenance à l'Union européenne** Moyenne de l'UE 1983-1999



(!) La moyenne UE est celle des Quinze depuis le printemps 1995.

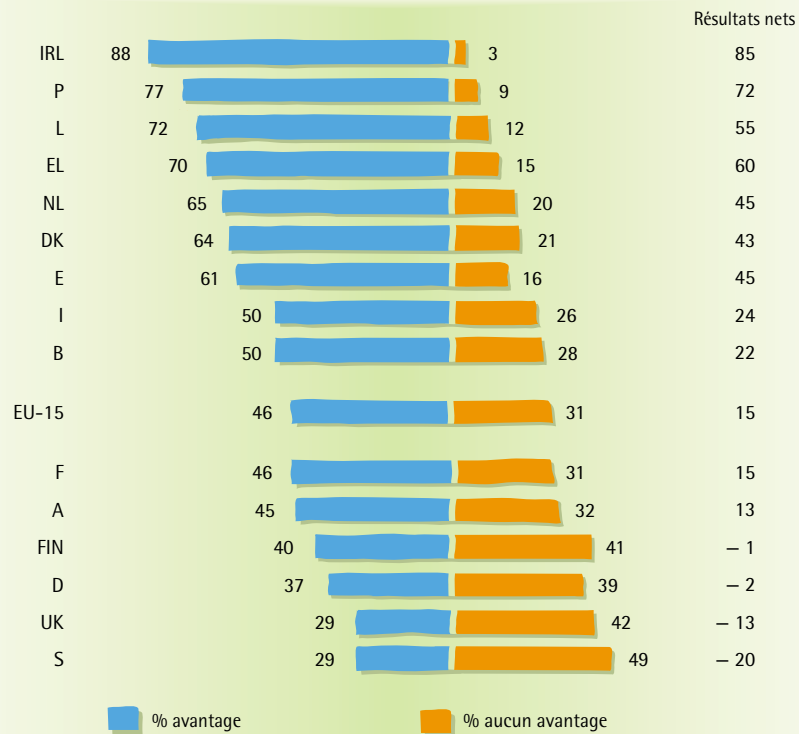
Source: Eurobaromètre — Tendances.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Les habitants de l'Irlande sont de loin les plus nombreux (88 %) à estimer que leur pays a tiré avantage de son appartenance à l'Union; viennent ensuite, à une certaine distance, les habitants du Portugal (77 %) (graphique 16). La moitié au moins de la population de la Belgique, du Danemark, de

la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas partage cet avis. En Suède et au Royaume-Uni, moins de trois personnes sur dix estiment que leur pays a tiré avantage de son appartenance à l'Union européenne.

Graphique 16 — Avantage de l'appartenance à l'Union européenne



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

### Le processus d'intégration européenne et sa rapidité

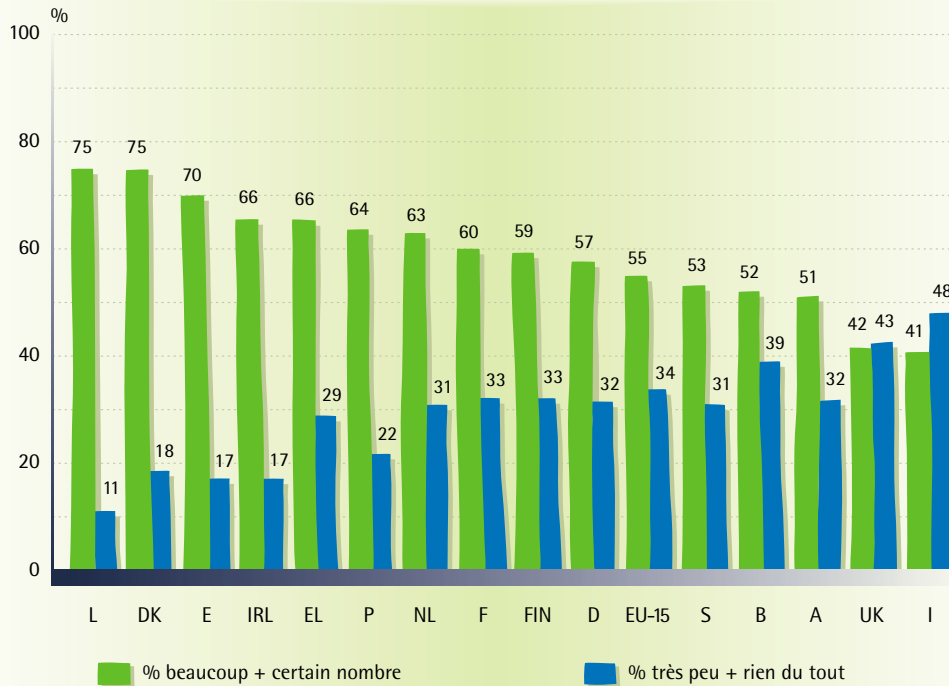
L'Eurobaromètre de l'automne 1998 incluait la question suivante:

*«Le processus d'intégration européenne a commencé il y a 50 ans. Diriez-vous que pendant cette période, l'on a réalisé beaucoup de choses, un certain nombre de choses, très peu de choses ou rien du tout dans le domaine de l'intégration?»*

En moyenne, 11 % des Européens pensent que beaucoup de choses ont été réalisées au cours des 50 dernières années et 43 %, un certain nombre de choses. Le tiers de la population, environ, répond «très peu» (29 %) ou «rien du tout» (5 %).

Les habitants du Luxembourg et du Danemark (75 %), suivis de ceux de l'Espagne (70 %), de l'Irlande et de la Grèce (66 % dans ces deux derniers cas), sont les plus nombreux à estimer que beaucoup ou un certain nombre de choses ont été réalisées en termes d'intégration européenne. Les deux seuls pays où moins de la moitié des personnes répondent de la sorte sont l'Italie (41 %) et le Royaume-Uni (42 %). Il est assez surprenant de constater que les Italiens, généralement proeuropéens, sont au bas de la liste; sans doute est-ce leur façon de dire que les réalisations des 50 dernières années ne sont pas suffisantes (graphique 17).

Graphique 17 — Intégration européenne: quelle a été l'ampleur des réalisations au cours des 50 dernières années?



Source: Eurobaromètre 50.0 — Terrain: octobre-novembre 1998.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Partisans et adversaires de l'Union européenne sont manifestement en désaccord sur ce point (tableau 3).

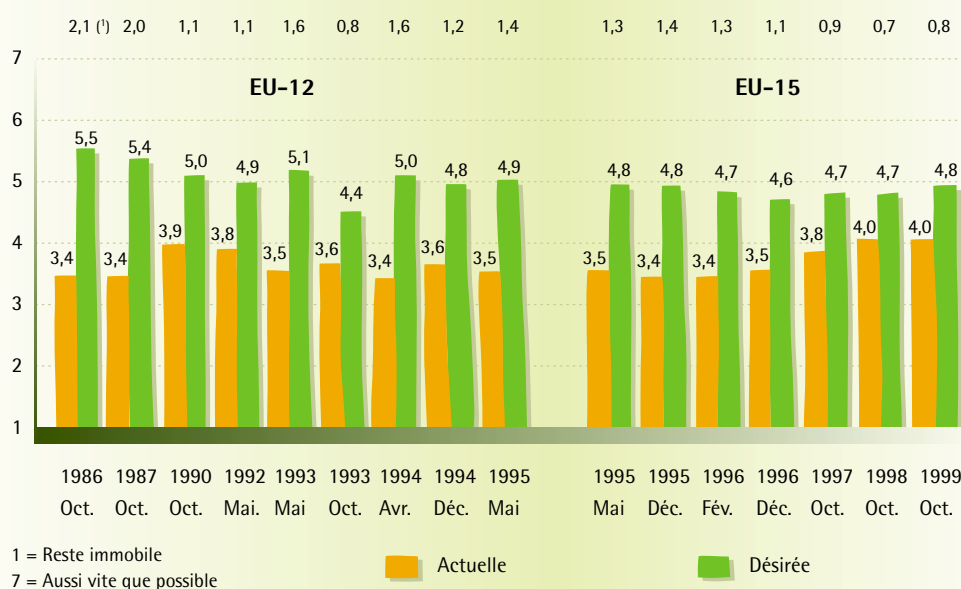
Tableau 3 — Relation entre le soutien à l'Union européenne et l'attitude quant à l'ampleur des réalisations au cours des 50 dernières années

Réalizations au cours des 50 dernières années	L'appartenance à l'Union européenne est:		
	une bonne chose (en %)	une chose ni bonne, ni mauvaise (en %)	une mauvaise chose (en %)
Beaucoup/un certain nombre de choses	68	44	34
Très peu/rien du tout	25	43	56
Ne sait pas	7	12	10
Total	100	99	100

Graphique 18 — L'«Eurodynamomètre» (moyenne EU-12/EU-15 sur échelle de 7 points-tendance)



**Progrès de l'Europe: vitesse actuelle perçue, vitesse souhaitée**



Source: Eurobaromètre — Tendances.

(\*) «Désirée» moins «actuelle».

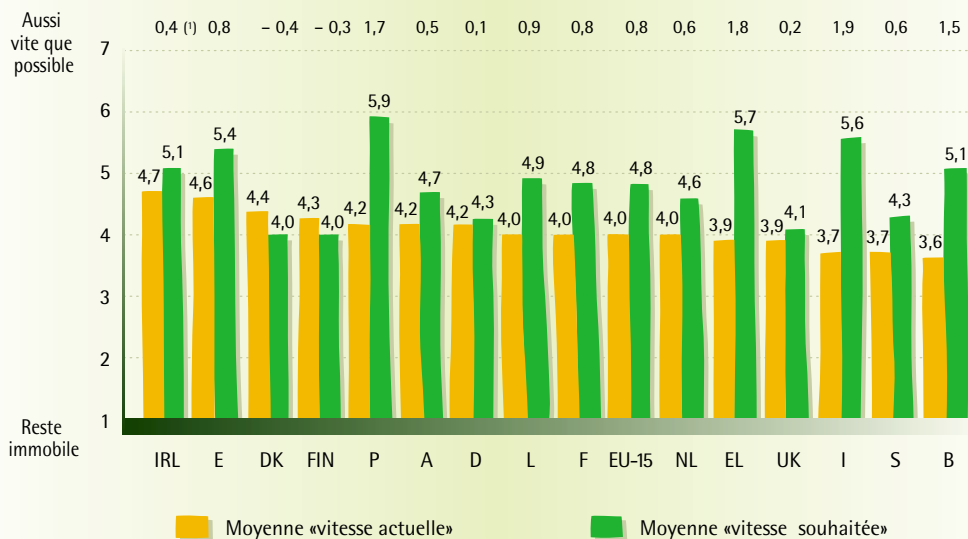
Depuis 1986, l'«Eurobaromètre» mesure l'opinion publique concernant la rapidité de l'intégration européenne.

Comme le montre le graphique 18, la rapidité perçue de la construction européenne est passée d'une moyenne de 3,4 en 1996 (sur une échelle de 1 à 7) à une moyenne de 4,0 (graphique 18). La rapidité souhaitée, d'un autre côté, est demeurée plus ou moins inchangée au cours de ces quelques dernières années. L'écart entre la rapidité perçue et souhaitée s'est considérablement réduit depuis que la question a été posée pour la première fois, en 1986 (la dernière mesure montre un écart net de 0,8 contre 2,1 en 1986).

L'écart entre la rapidité perçue et la rapidité souhaitée des progrès de l'Europe varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays, les personnes interrogées souhaiteraient que l'Europe se construise à une vitesse supérieure à celle qu'elles perçoivent; tel est surtout le cas en Italie, en Grèce, au Portugal et en Belgique. Au Danemark et en Finlande, le résultat net entre rapidité perçue et souhaitée est légèrement négatif (graphique 19).

Graphique 19 — L'«Eurodynamomètre»

Progrès de l'Europe: vitesse actuelle perçue, vitesse souhaitée



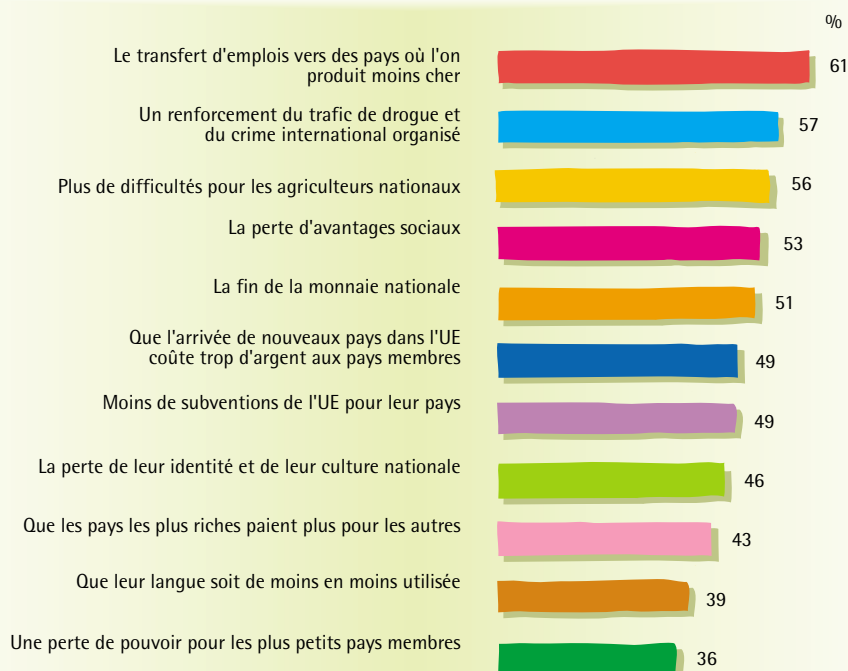
Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

(1) «Souhaitée» moins «actuelle».

Lors de l'enquête du printemps 1999, les personnes interrogées se voyaient présenter une liste de 11 craintes répandues dans la popu-

lation et étaient invitées à dire, pour chacune d'elles, si elles en avaient personnellement peur ou non (graphique 20).

Graphique 20 — Les craintes des citoyens de l'UE (EU-15)



Source: Eurobaromètre 51.0 — Terrain: mars-avril 1999.

C'est l'idée d'un transfert d'emplois vers des pays à moindres coûts de production qui inquiète le plus les populations dans le cadre d'un resserrement de l'Union (61 %), suivie par la perspective d'une augmentation du trafic de drogue et du crime international organisé (57 %). Plus de la moitié des personnes interrogées redoutent également un accroissement des difficultés que connaissent les agriculteurs de leur pays (56 %) ainsi que la perte d'avantages sociaux (53 %) et de leur monnaie nationale (51 %).

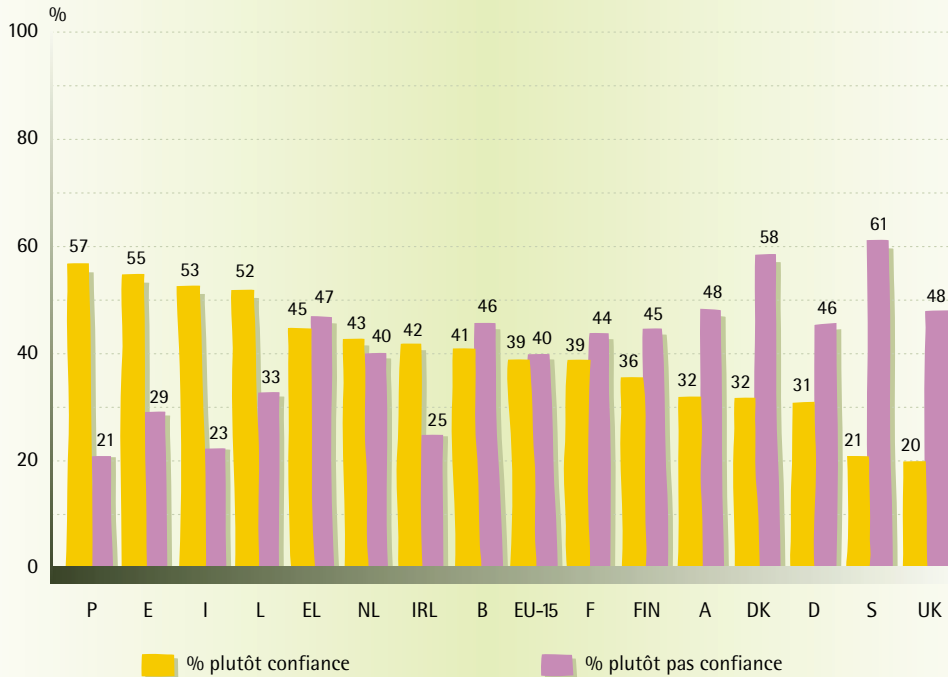
### Confiance envers l'Union européenne et ses institutions

En moyenne, 39 % des Européens disent avoir plutôt confiance dans l'Union européenne, 40 % ont tendance à s'en défier et 21 % sont sans opinion <sup>(1)</sup>. Cependant, il existe de grandes différences entre les États membres (graphique 21). Plus de la moitié de la population au Portugal (57 %), en Espagne (55 %), en Italie (53 %) et au Luxembourg (52 %) fait confiance à l'Union, contre moins du tiers au Royaume-Uni (20 %), en Suède (21 %), en Allemagne (31 %), au Danemark et en Autriche (32 % dans ces deux derniers cas) <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Eurobaromètre 51.0 — Terrain: mars-avril 1999.

<sup>(2)</sup> C'est en Suède (61 %) et au Danemark (58 %) que la proportion des personnes qui ont tendance à se défier de l'Union européenne est la plus élevée. La proportion des réponses «ne sait pas» est surtout importante au Royaume-Uni et en Irlande (32 % dans les deux cas).

Graphique 21 — Confiance envers l'Union européenne



Source: Eurobaromètre 51.0 — Terrain: mars-avril 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

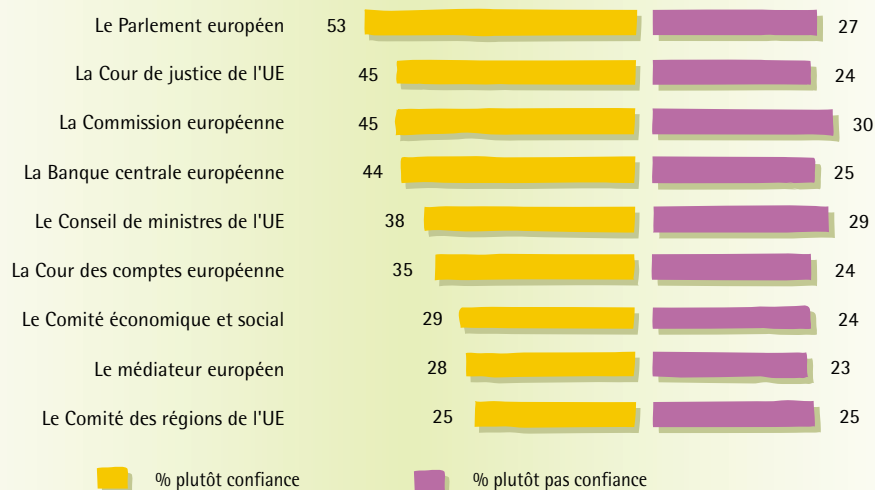
La confiance que les personnes placent ou non dans l'Union européenne dépend également de ce qu'elles pensent, d'une manière générale, de l'appartenance de leur pays à l'Union. Celles qui considèrent cette situa-

tion comme une bonne chose sont bien plus nombreuses que les autres à dire qu'elles font plutôt confiance à l'Union (tableau 4).

Tableau 4 — Confiance dans l'Union européenne, par degré de soutien (en %)

	L'appartenance à l'UE est une bonne chose	L'appartenance à l'UE est une chose ni bonne ni mauvaise	L'appartenance à l'UE est une mauvaise chose
Plutôt confiance	57	26	11
Plutôt pas confiance	27	50	74
Ne sait pas	16	24	15
Total	100	100	100

Graphique 22 — **Confiance envers les institutions de l'UE (EU-15)**



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

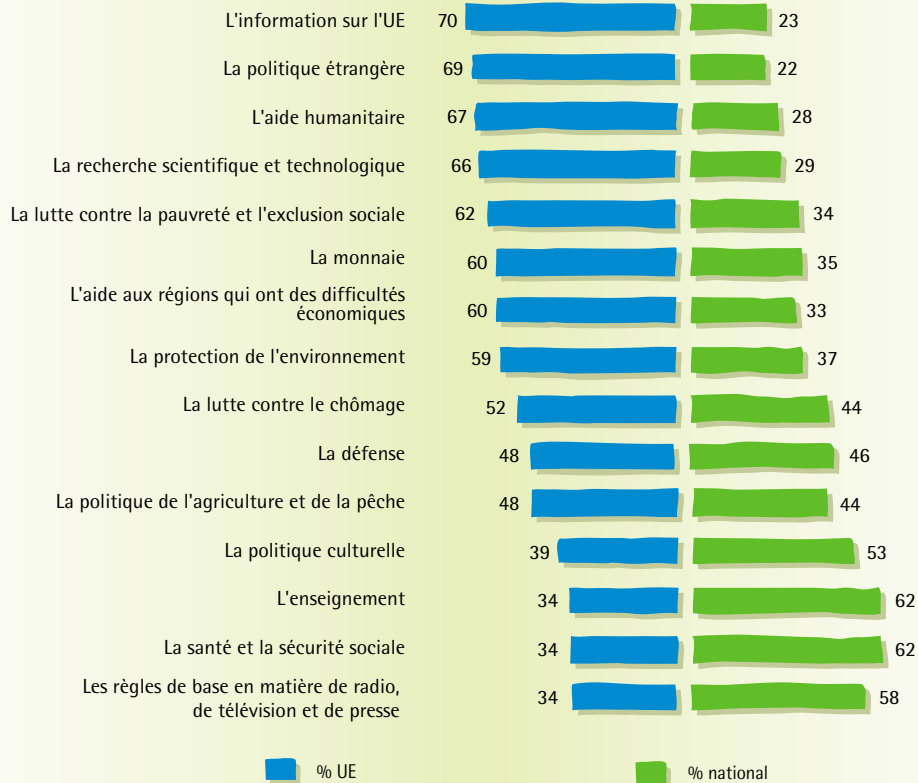
Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Le graphique 22 montre la confiance ou la défiance des Européens vis-à-vis de neuf des institutions européennes.

C'est le Parlement européen qui reçoit le plus de réponses «plutôt confiance» (53 %), devant la Cour de justice et la Commission européenne (45 % dans les deux cas). Cependant, la Commission est également l'institution dont le plus de gens se défient (30 %), même si le chiffre est inférieur à celui du printemps 1999 (33 %).

La confiance dont jouissent l'UE et ses institutions est liée au soutien que reçoit la prise de décisions au niveau de l'Union. L'enquête demande régulièrement aux personnes interrogées s'il conviendrait de prendre les décisions au niveau national ou communautaire. Elle répertorie 25 domaines d'action politique dans lesquels l'Union a, à des degrés divers, des compétences de décision. À l'automne 1999, en moyenne, 53 % des personnes étaient favorables à une prise de décision en commun dans ces domaines, et la prise de décisions au niveau de l'UE plutôt qu'au niveau national était privilégiée dans 17 des 25 domaines.

Graphique 23 — **Prise de décisions au niveau national ou en commun (par l'UE)**  
**15 domaines d'action politique (EU-15)**



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

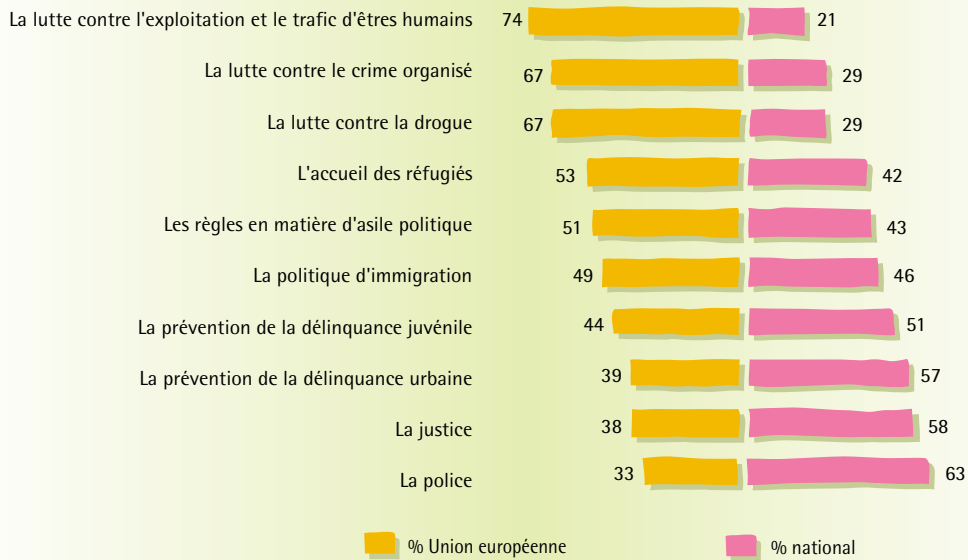
Le graphique 23 montre le soutien de la population à la prise de décisions au niveau de l'Union européenne dans les domaines d'action politique visés par le traité de Maastricht.

Comme on le voit, c'est dans le cas de l'information sur l'UE, ses politiques et ses institutions que les personnes interrogées privilégient le plus souvent la prise de décisions au niveau de l'Union européenne. Viennent ensuite la politique étrangère, l'aide humanitaire, la recherche scientifique et technologique et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est dans le cas de l'enseignement, de la santé et de la sécurité sociale et des règles en matière de radio et de

télévision que les personnes interrogées souhaitent le moins souvent une prise de décisions au niveau de l'UE.

En ce qui concerne les domaines d'action qui relèvent du traité d'Amsterdam, le soutien à la prise de décisions en commun au niveau de l'UE se réfère surtout à la lutte contre le trafic et l'exploitation d'êtres humains; c'est dans le domaine de la police et de la justice, en revanche, que les personnes interrogées favorisent le plus souvent la prise de décisions au niveau national (graphique 24).

Graphique 24 – Prise de décisions au niveau national ou en commun après le traité d'Amsterdam (EU-15)



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Ces chiffres montrent que les personnes interrogées suivent le principe de subsidiarité de l'Union. Elles soutiennent la prise de décisions en commun au niveau de l'Union dans des domaines qui, soit dépassent le contexte national, soit ont un impact limité

sur leur vie de tous les jours; en revanche, elles veulent que les gouvernements nationaux décident dans des domaines qui, d'une façon plus directe, les concernent elles-mêmes, leur famille ou leur pays.

## Politiques de l'Union européenne à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

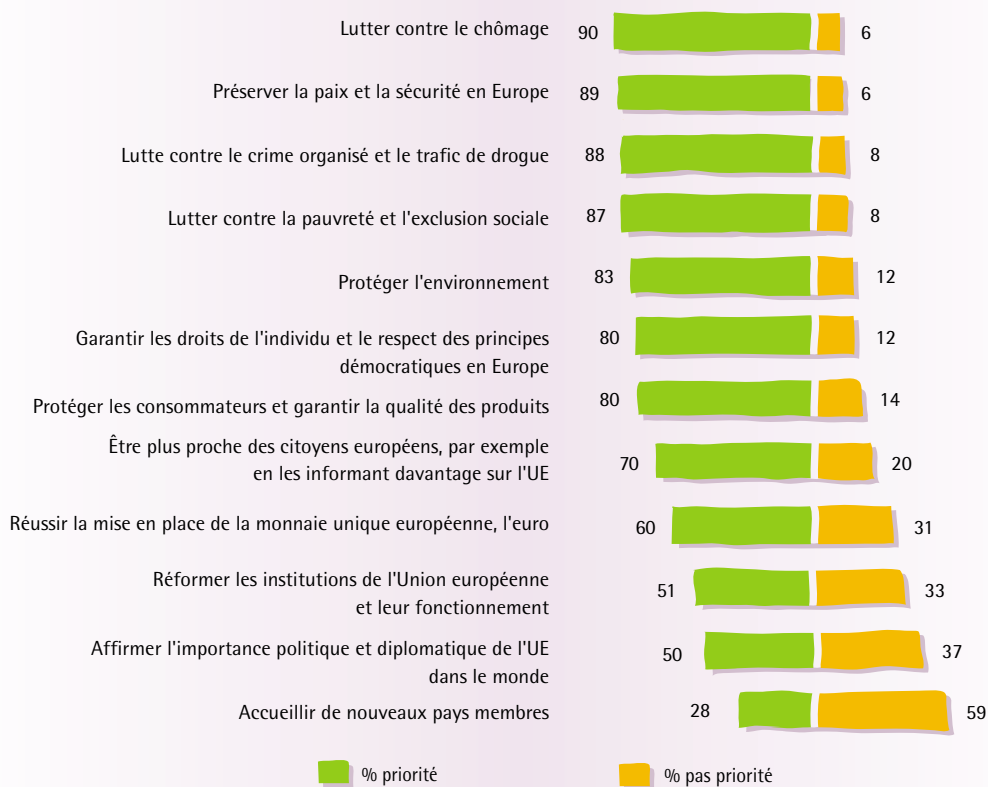


### Soutien à l'action de l'Union européenne

La population considère-t-elle les actions actuelles de l'Union européenne comme des priorités? La quasi-totalité des citoyens de l'UE estiment que la lutte contre le chômage devrait être une priorité de l'Union (graphique 25). La grande majorité est du même avis pour le maintien de la paix et de la sécurité en Europe, la lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Comme le montre le graphique 25,

les citoyens de l'UE veulent que celle-ci améliore ou préserve les normes actuelles mais ils sont moins nombreux à souhaiter des changements immédiats au statu quo. C'est ainsi que l'élargissement est l'action la moins souvent jugée prioritaire.

Graphique 25 — Action de l'UE: priorité ou pas? (EU-15)



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

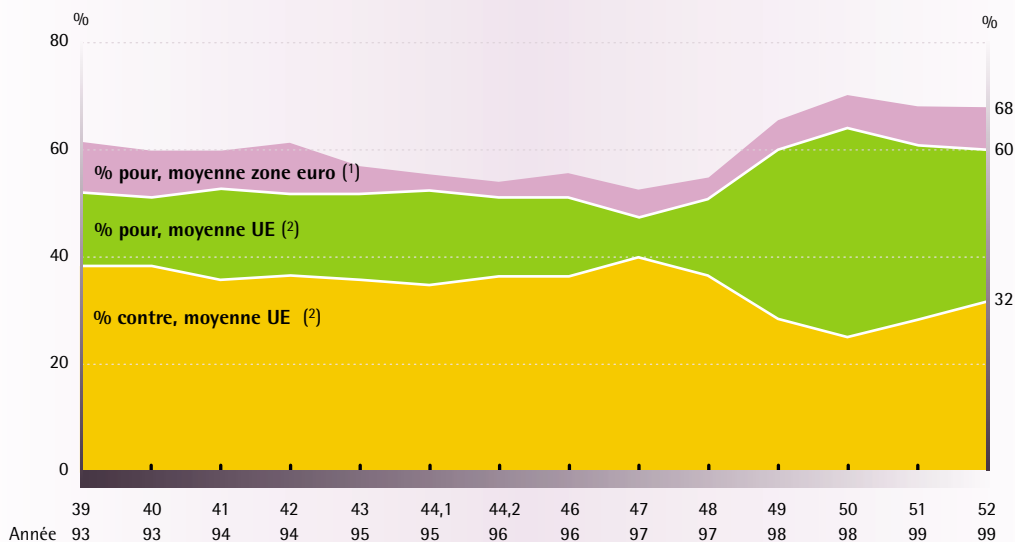
### Soutien à la monnaie unique

L'*Eurobaromètre* mesure le soutien de la population à la monnaie unique depuis 1993, lorsque le traité de Maastricht a établi que l'euro serait introduit au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1999. S'il n'y avait que la moitié des citoyens de l'Union européenne, environ, qui étaient favorables à la monnaie unique jusqu'en 1997, les niveaux d'approbation ont augmenté considérablement en 1998. Les résultats de 1999 montrent un léger tassement du soutien, comme il fallait s'y

attendre une fois que l'enthousiasme précédant l'introduction de l'euro a cédé la place à la réalité (graphique 26). Néanmoins, les personnes interrogées demeurent bien plus favorables à l'euro qu'il y a quelques années (1).

(1) On trouvera plus d'informations sur l'euro sur Internet (<http://europa.eu.int/euro/html/entry.html>).

Graphique 26 — Soutien à la monnaie unique, 1993-1999



(1) EU-9 jusqu'en 1994; EU-11 depuis 1995.  
 (2) EU-12 jusqu'en 1994; EU-15 depuis 1995.

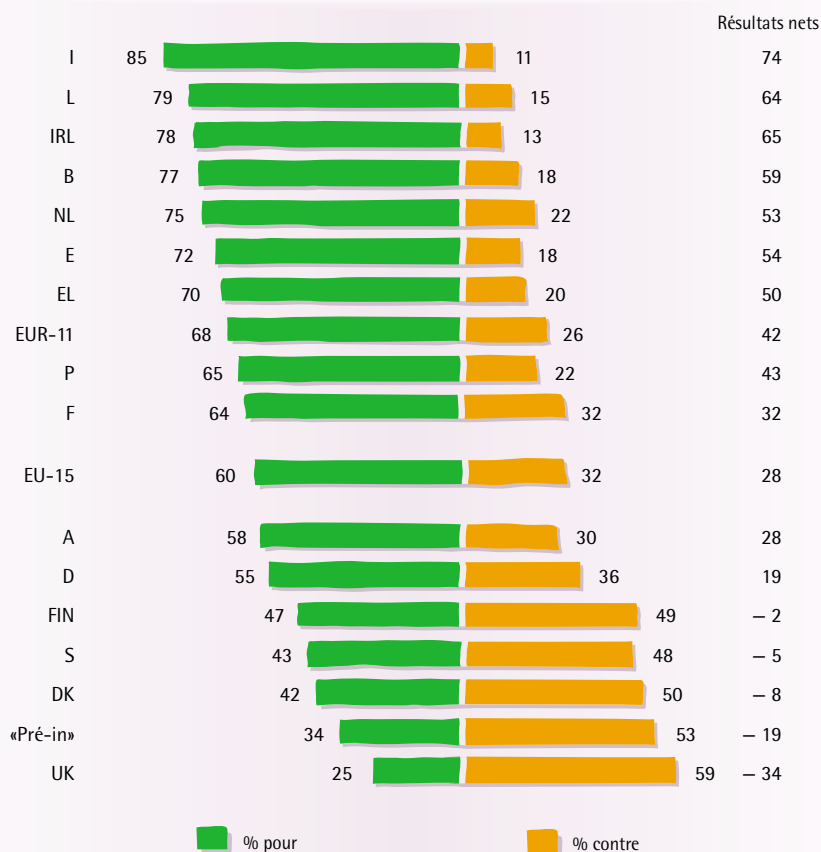
Source: Eurobaromètre — Tendances.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

En 1999, le lancement de l'euro a eu lieu dans onze pays, la zone «EUR-11», à savoir la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. À l'époque, les quatre pays extérieurs à la zone euro, appelés pays «pré-in», étaient le Danemark, la Grèce, la Suède et le Royaume-Uni

(la Grèce a joint l'euro au début de 2001). Les habitants du premier groupe ont tendance à être plus favorables à la monnaie unique (68 %) que ceux des pays «pré-in» (34 %) (graphique 27).

Graphique 27 — L'euro: pour ou contre?



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Parmi les pays «pré-in», les habitants de la Grèce (70 %) demeurent plus favorables à l'euro que ceux du Royaume-Uni, du Danemark et de la Suède. En Suède et au Danemark, quatre personnes sur dix, environ, sont favorables à l'euro et cinq sur dix s'y opposent. Au Royaume-Uni, les partisans de l'euro (25 %) sont nettement moins nombreux que ses adversaires (59 %).

Le soutien à la monnaie unique varie considérablement selon que les personnes se déclarent plus ou moins intéressées par l'euro et informées sur celui-ci (tableau 5).

Tableau 5 — Soutien à la monnaie unique

	% en faveur de l'euro	% contre l'euro	% ne sait pas
Se sent très ou assez intéressé par l'euro	75	20	5
Se sent très bien ou bien informé sur l'euro	73	23	5
<b>EU-15 moyenne</b>	<b>60</b>	<b>32</b>	<b>8</b>
Ne se sent pas très ou pas du tout bien informé sur l'euro	51	38	11
Ne se sent pas très ou pas du tout intéressé par l'euro	41	47	12

Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

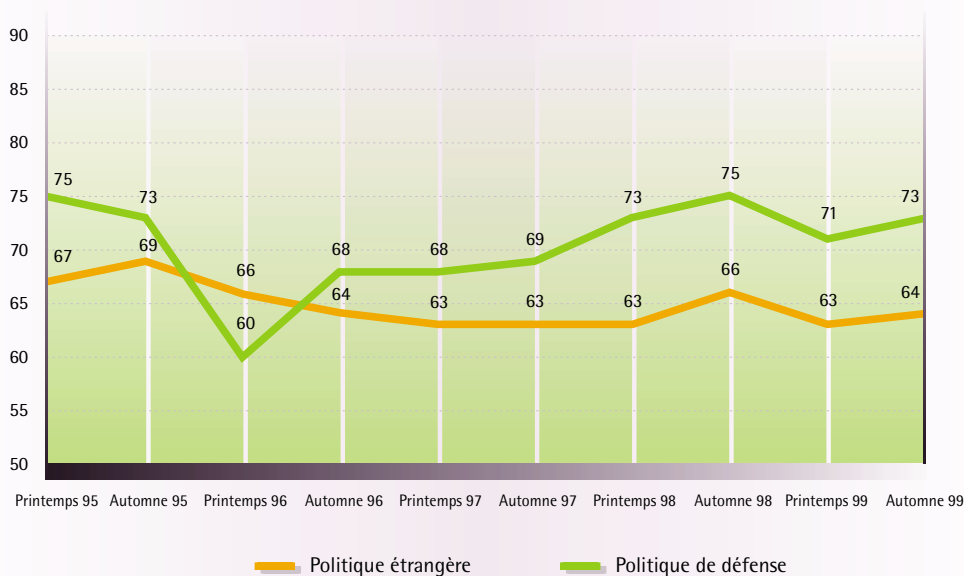
### Soutien à la politique étrangère et de sécurité commune

La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) a été établie par le traité de Maastricht et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1993. À la suite du traité d'Amsterdam, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1999, un haut représentant de la PESC a été désigné au Conseil européen de Cologne, en juin 1999.

Le traité de Maastricht permet à l'Union européenne de faire entendre sa voix sur la scène internationale et d'exprimer sa position sur des conflits armés, les droits de l'homme et tout autre sujet.

Le traité donne également à l'Union une politique de sécurité commune qui couvre toutes les matières ayant trait à sa sécurité, y compris la formulation progressive d'une *politique commune de défense*. Celle-ci pourrait déboucher sur une *défense commune*.

Graphique 28 — Soutien à une politique étrangère et de défense commune (% en faveur)



Source: Eurobaromètre — Tendances.

Comme le montre le graphique 28, plus de six citoyens de l'UE sur dix sont favorables à une politique étrangère commune, et sept sur dix, environ, soutiennent une politique commune de défense.

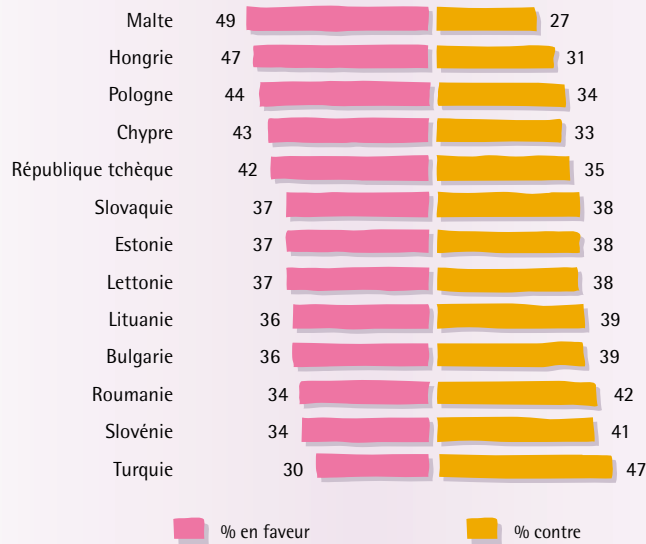
### Soutien à l'élargissement

Le processus d'élargissement de l'Union européenne vers le sud et l'est a été lancé en décembre 1997. Treize nouveaux pays ont posé leur candidature à l'Union <sup>(1)</sup>. Ils devraient être en situation d'adhérer dès qu'ils auront démontré leur capacité à assumer les obligations liées à la qualité de membre.

Comme nous l'avons vu plus haut, une grande partie des citoyens de l'Union européenne ne pensent pas que l'élargissement doive être une priorité immédiate de l'Union. En outre, l'opinion de la population n'est pas encore arrêtée: de nombreuses personnes choisissent toujours l'option «ne sait pas» lorsqu'on les interroge sur leur soutien aux adhésions. Cependant, les citoyens européens sont plus ou moins favorables aux adhésions selon qu'il est question de tel ou tel des 13 pays candidats (graphique 29).

(1) Les 13 pays candidats sont la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Turquie. On trouvera de plus amples informations sur l'élargissement sur Internet (<http://www.europa.eu.int/comm/enlargement/index.htm>).

Graphique 29 — Soutien à l'élargissement (EU-15)



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Bien que ces résultats montrent une population qui semble assez hésitante quant à l'adhésion de nouveaux pays à l'Union européenne, les attitudes générales concernant l'élargissement sont en fait assez favorables (graphique 30). Quelque 72 % des citoyens estiment qu'une augmentation du nombre d'États membres donnera plus d'importance à l'Union en tant qu'acteur sur la scène mondiale. En outre, 64 % estiment que l'élargis-

sement accroîtra la richesse culturelle de l'Union et qu'une Union plus grande garantira plus de paix et de sécurité (36 % seulement des personnes interrogées estiment que leur pays perdra en importance à la suite de l'élargissement).

Graphique 30 — Attitudes envers l'élargissement de l'UE (EU-15)



Source: Eurobaromètre 50.0 — Terrain: octobre-novembre 1998.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

En revanche, les personnes interrogées sont moins optimistes lorsque l'on aborde les aspects économiques de l'élargissement. Quelque 47 % des citoyens de l'Union européenne estiment que leur pays recevra moins d'aides financières de la part de celle-ci une fois que de nouveaux pays auront adhéré. Une proportion égale est en désaccord avec l'affirmation selon laquelle «l'élargissement ne coûtera pas plus cher aux pays déjà membres». Malgré tout, certains citoyens (36 %) se montrent altruistes et conviennent que les futurs pays membres devraient commencer à recevoir une aide financière de l'UE pour pouvoir se préparer à l'adhésion. Un

autre résultat, moins optimiste, est qu'une importante minorité de citoyens de l'Union (35 %) estiment que «plus il y a de pays membres, plus il y aura de chômage» dans leur pays.

En ce qui concerne la préparation de l'Union européenne à l'élargissement, la majorité de la population partage l'avis des décideurs. Quelque 54 % et 52 % des personnes interrogées conviennent, respectivement, que l'Union doit réformer le fonctionnement de ses institutions et que l'euro doit être en place avant que de nouveaux membres puissent adhérer<sup>(1)</sup>.

(1) Nous avons déjà noté plus haut que la réforme de l'Union européenne et la mise en place réussie de l'euro sont considérées comme une priorité par, respectivement, 51 % et 60 % des Européens.

## Questions et priorités européennes à la fin du XX<sup>e</sup> siècle



À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, quelles sont les principales préoccupations des Européens?

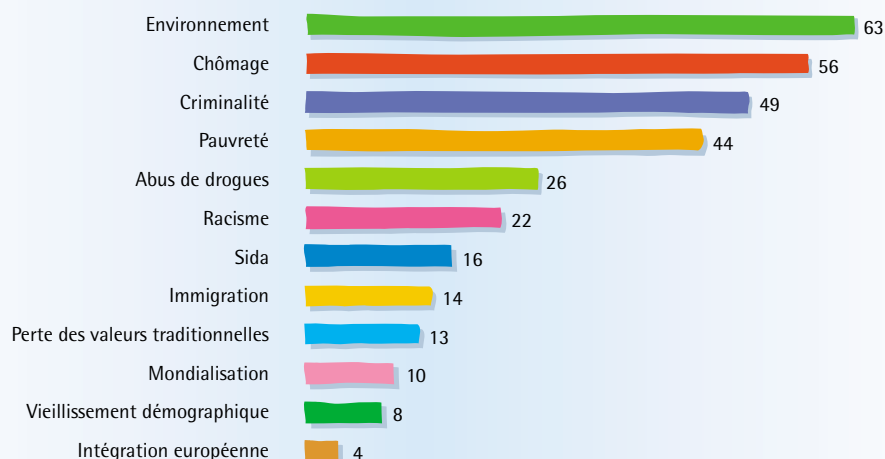
### Les sujets qui préoccupent les Européens

Au printemps 1997, les personnes interrogées se sont vu présenter une liste de certaines des grandes questions politiques et sociales de notre temps et ont été invitées à indiquer lesquelles de ces questions les préoccupaient le plus (graphique 31).

L'environnement et le chômage sont les principaux sujets d'inquiétude et il n'est pas surprenant, dès lors, que la population souhaite que l'Union européenne fasse de ces deux thèmes une priorité, comme nous l'avons vu

dans le chapitre précédent. La criminalité vient en troisième position; près de la moitié de tous les citoyens européens la classent parmi leurs principales préoccupations. La pauvreté est quatrième (44 %). Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les citoyens européens sont largement favorables à ce que la lutte contre la criminalité et la pauvreté soient des priorités de l'action de l'Union. Le quart environ des personnes interrogées se disent inquiètes de la consommation de drogues et plus de deux sur dix du racisme. Les autres questions figurant dans le graphique inquiètent moins de 20 % de la population européenne.

Graphique 31 — Les sujets qui préoccupent les Européens (en %, EU-15)



Source: Eurobaromètre 47.1 — Terrain: mars-avril 1997.

À la question «lequel de ces thèmes vous inquiète le moins», les personnes interrogées ont répondu en premier lieu «le vieillissement de la population» (39 %). L'intégration européenne et la mondialisation partagent la deuxième et la troisième place (31 % dans les deux cas) et la perte des valeurs traditionnelles vient en quatrième position (29 %).

### L'environnement

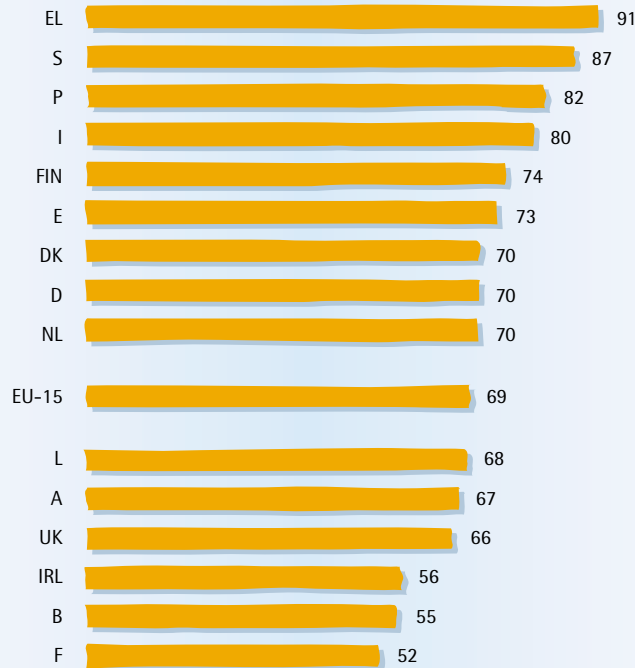
Puisque l'environnement est la question qui préoccupe le plus la population, nous commencerons par examiner d'une manière plus détaillée les résultats d'une question sur l'environnement posée dans le cadre de l'enquête Eurobaromètre du printemps 1999. Les personnes interrogées devaient répondre à la question suivante:

*«Certaines personnes se préoccupent de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution. À votre avis, est-ce un problème immédiat et urgent, davantage un problème pour l'avenir ou pas réellement un problème?»*

Selon 69 % des citoyens de l'Union européenne, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution sont un problème immédiat et urgent, contre 4 % seulement qui pensent que ce n'est pas réellement un problème. Environ 23 % considèrent qu'il s'agit plus d'un problème pour l'avenir et 3 % sont sans opinion (graphique 32).

Dans tous les États membres, plus de la moitié de la population considère la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution comme un problème immédiat. Cependant, la population est manifestement plus inquiète dans certains pays que dans d'autres. Ce sont les habitants de la Grèce (91 %), puis ceux de la Suède (87 %) et du Portugal (82 %) qui expriment les plus fortes inquiétudes. Les habitants de la France sont les moins nombreux à considérer la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution comme un problème immédiat et urgent (52 %). La Belgique (55 %) et l'Irlande (56 %) sont les deux seuls autres pays où moins de six personnes sur dix se montrent très préoccupées.

Graphique 32 — **Protection de l'environnement et lutte contre la pollution**  
 Pourcentage considérant que c'est un problème immédiat et urgent



Source: Eurobaromètre 51.1 — Terrain: avril-mai 1999.

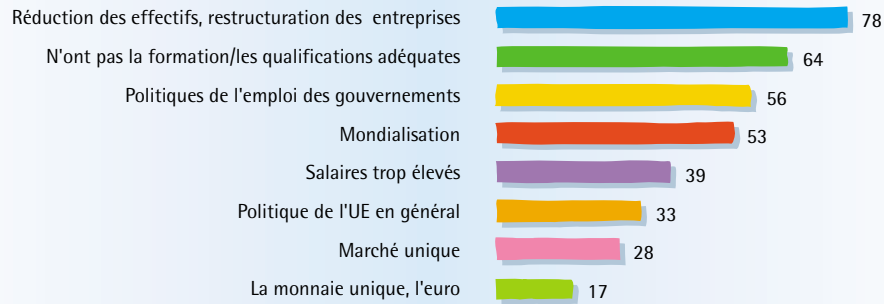
### Les causes du chômage et les moyens de le combattre

Dans le cadre d'un *Flash Eurobaromètre* spécial, réalisé à l'occasion du sommet de Luxembourg sur l'emploi en novembre 1997, 16 113 citoyens de l'Union européenne sélectionnés d'une manière aléatoire ont été interrogés sur ce qu'ils considèrent comme les causes du chômage dans leur pays et les solutions à ce phénomène.

Le graphique 33 montre que la population considère le comportement des entreprises, c'est-à-dire la réduction des effectifs et les restructurations, comme la première cause du chômage. En outre, près de deux citoyens de l'Union européenne sur trois estiment que le chômage est dû au fait que les personnes n'ont pas la formation et les qualifications

requis sur le marché actuel du travail. Comme on le voit, les personnes interrogées expriment un mécontentement vis-à-vis des politiques d'emploi de leurs pays respectifs mais elles s'en prennent moins souvent aux politiques de l'UE. La mondialisation est un autre facteur largement avancé de chômage.

Graphique 33 — Les causes du chômage (en %, EU-15)

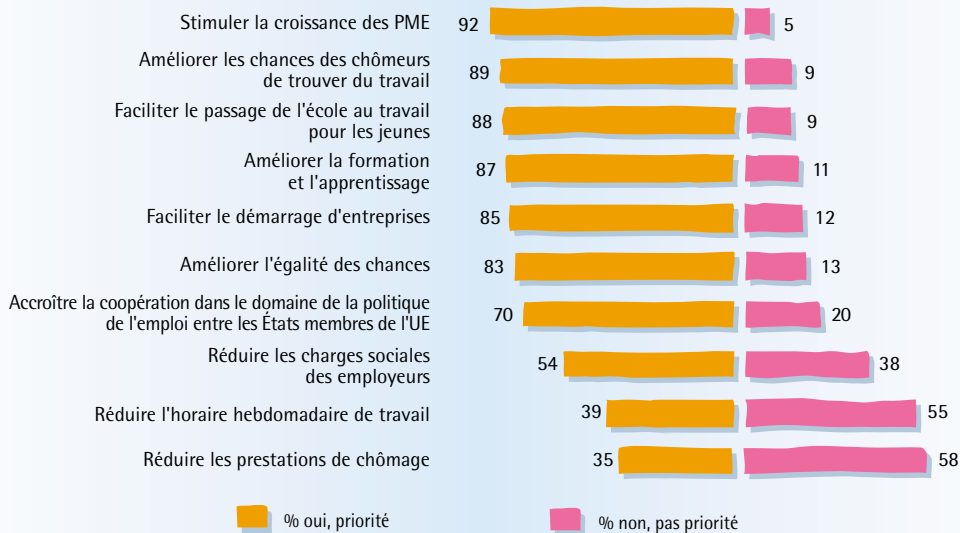


Source: Flash Eurobaromètre 60 — Terrain: du 24 au 26 novembre 1997.

La population considère la stimulation de la croissance des petites et moyennes entreprises comme la première solution au chômage (graphique 34). Elle apporte un large soutien, également, à un certain nombre d'autres mesures, telles qu'améliorer les

chances des chômeurs de trouver du travail, faciliter le passage de l'école au travail pour les jeunes et améliorer la formation et l'apprentissage.

Graphique 34 — Priorités de la lutte contre le chômage (EU-15)



Source: Flash Eurobaromètre 60 — Terrain: du 24 au 26 novembre 1997.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Les personnes interrogées sont moins nombreuses à considérer la réduction des prestations de chômage et des horaires

hebdomadaires de travail comme des solutions au chômage.

## Racisme et xénophobie

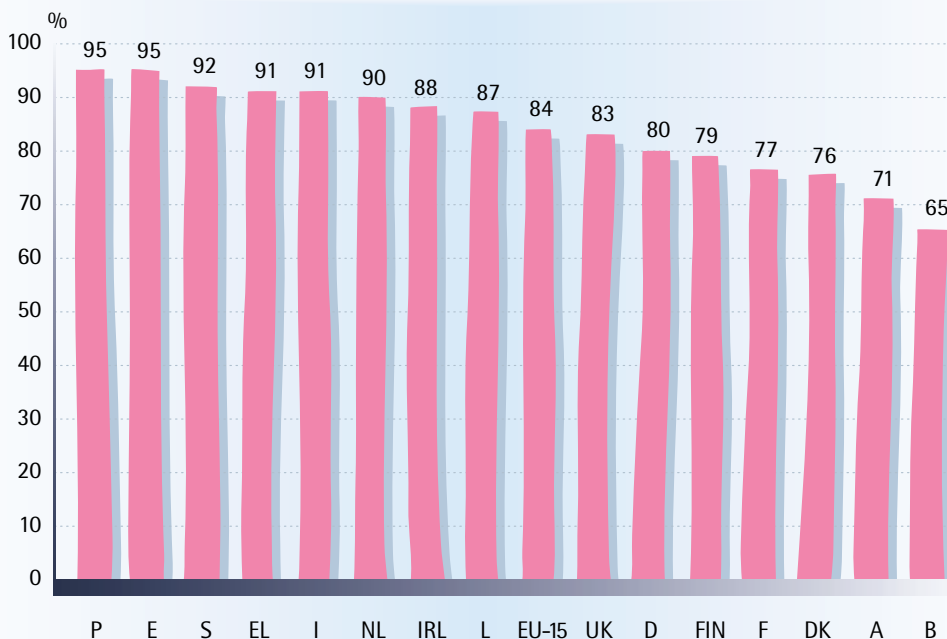
Au printemps 1997, près de huit citoyens de l'UE sur dix estimaient qu'une société gagne à être constituée de différentes races, religions et cultures (1).

Malgré ce bon résultat, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le racisme demeure un problème grave dans notre société. Lorsqu'on leur demande de se placer sur une échelle de 1 à 10, allant de «pas du tout raciste» à «très raciste», 9 % se considèrent eux-mêmes comme «très racistes» (notes comprises entre 7 et 10). Environ 24 % relevaient de la catégorie «assez raciste» (notes comprises entre 4 et 6). Cette autoévaluation est confirmée par l'attitude des personnes interrogées vis-à-vis des étrangers ou d'autres groupes minori-

taires. Par exemple, 41 % des répondants estiment que trop de personnes issues de groupes minoritaires en termes de race, de religion et de culture vivent dans leur pays.

La bonne nouvelle est que la population veut que les institutions européennes jouent un rôle accru dans la lutte contre le racisme (graphique 35). La majorité des Européens, dans les 15 États membres, partagent cet avis.

Graphique 35 — Les institutions européennes devraient jouer un rôle accru dans la lutte contre le racisme (pourcentage plutôt d'accord, par pays)



Source: Eurobaromètre 47.1 — Terrain: mars-avril 1997.

(1) Le rapport «Racisme et xénophobie en Europe» peut être obtenu auprès de la Commission européenne et est disponible sur Internet ([http://www.europa.eu.int/comm/dg10/epo/eb/racism/racisme\\_fr.pdf](http://www.europa.eu.int/comm/dg10/epo/eb/racism/racisme_fr.pdf)).

## Violence domestique à l'égard des femmes

En 1999, l'Union européenne a mené une campagne européenne de sensibilisation à la violence contre les femmes. L'objectif était d'amener les citoyens européens à mieux prendre conscience de ce phénomène, l'accent portant en particulier sur la violence domestique. Selon une enquête réalisée au printemps 1999 pour mesurer l'opinion publique et préparer ainsi la campagne, trois citoyens de l'UE sur quatre estiment que la violence à l'égard des femmes est très ou assez répandue dans leur pays.

L'alcoolisme et la toxicomanie sont une cause de la violence domestique à l'égard des femmes selon, respectivement, 96 % et 94 % des personnes interrogées. 79 % des personnes mentionnent le chômage et 75 %, la pauvreté et l'exclusion sociale.

Lorsqu'on leur demande si la violence domestique à l'égard des femmes est acceptable ou non, près de deux personnes sur trois estiment qu'elle est inacceptable en toutes circonstances et toujours punissable par la loi.

La quasi-totalité des personnes interrogées estimaient que la condamnation des coupables était une façon utile de lutter contre la violence domestique. Neuf sur dix, environ, préconisaient d'enseigner aux jeunes le respect mutuel et d'appliquer plus strictement les lois existantes. Le graphique 36 montre le soutien que la population apporte à d'autres méthodes suggérées.

Graphique 36 — Comment lutter contre la violence domestique (pourcentage disant que la méthode est utile, EU-15)

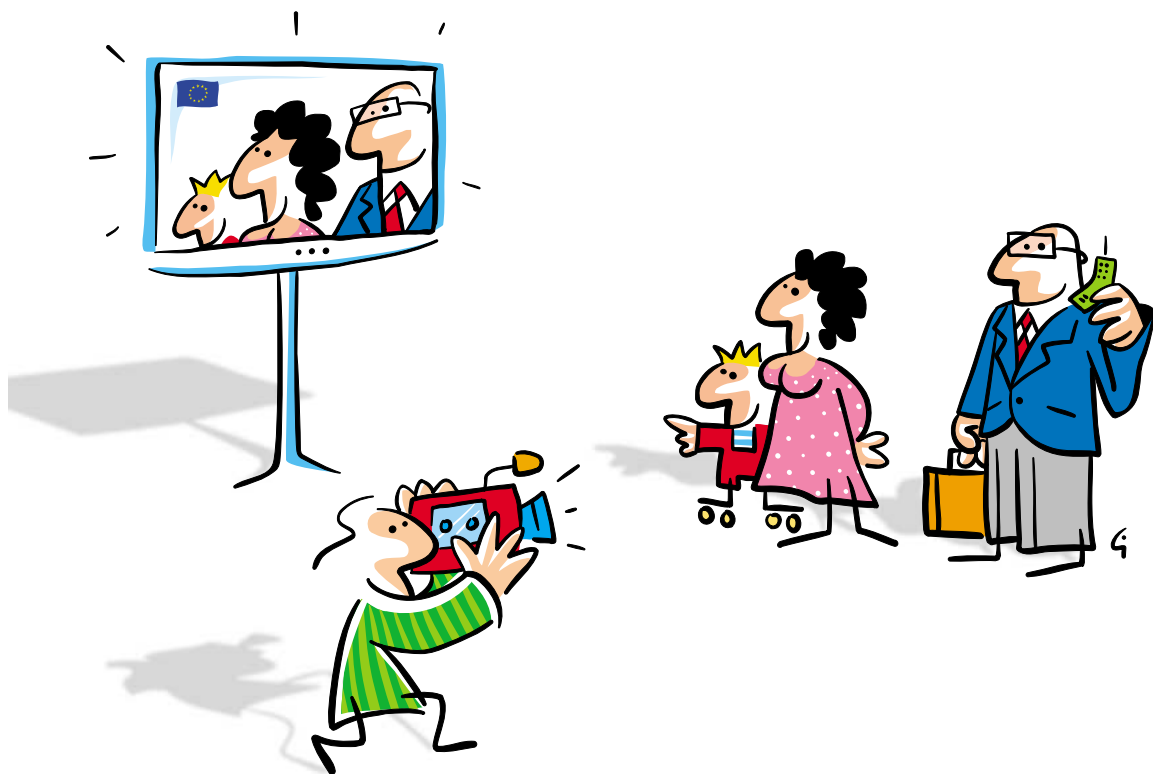


Source: Eurobaromètre 51.0 — Terrain: mars-mai 1999.

Bien sûr, de nombreuses autres questions occupent les esprits des Européens à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et de nombreuses enquêtes euro-

péennes ont eu lieu pour mieux saisir la position de la population à leur égard.

## L'Europe et les groupes particuliers de population



*La plupart des analyses du présent rapport ont porté sur l'ensemble de la population des citoyens de l'Union européenne âgés de 15 ans et plus. Nous avons procédé de la sorte parce que l'objet de la présente brochure est de donner un aperçu de l'opinion publique sur un large éventail de questions, non de fournir des analyses approfondies d'un sujet en particulier, ce qui aurait supposé d'observer les différences entre divers groupes de population. Cependant, il est intéressant également d'établir un bref aperçu des avis de groupes donnés à l'égard de l'Union européenne, tels que les femmes, les jeunes et les décideurs de haut niveau.*

## Les femmes et l'Union européenne

Comme on pouvait s'y attendre, les Européennes n'ont pas toutes la même opinion de l'Union. En fait, des analyses approfondies ont permis de distinguer cinq groupes, chacun ayant des opinions différentes (graphique 37).

- Les sympathisantes sont des femmes qui veulent une Union européenne forte et vaste, prenant des décisions sur les grands enjeux. Ce groupe représente 25 % de la population féminine.
- Les pragmatiques ont décidé rationnellement que l'Union européenne représente une avancée. Cependant, en raison de son rationalisme, la pragmatique est moins encline que la sympathisante à donner à l'Union européenne la même quantité de pouvoir. Ce groupe représente 20 % de la population féminine.
- Les modérées sont partagées sur la question de l'Union. Elles la soutiennent sur certaines questions et s'y opposent sur d'autres. Elles représentent 14 % de la population féminine.

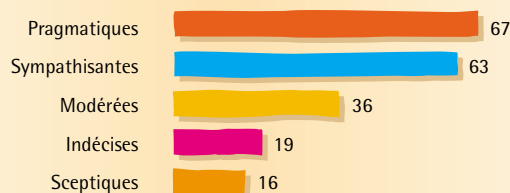
- Les indécises sont plutôt indifférentes à l'Union européenne et sont souvent sans opinion sur les questions qui y ont trait. Lorsqu'elles ont une opinion, elle a tendance à être plutôt défavorable. Ce groupe représente 22 % de la population féminine.

- Les sceptiques préfèrent à l'Union européenne ce qu'elles ont connu jusqu'à présent — le concept d'États-nations indépendants. Les 19 % de femmes qui appartiennent à ce groupe sont les plus grands adversaires de l'Union.

Le graphique 37 montre dans quelle mesure les femmes qui appartiennent à chacun des cinq groupes soutiennent l'appartenance de leur pays à l'Union européenne. Comme on peut le voir, plus de six femmes sur dix parmi les pragmatiques et les sympathisantes estiment que l'appartenance de leur pays à l'Union est une bonne chose, contre moins de deux sur dix parmi celles qui appartiennent au groupe des «indécises» ou des «sceptiques» (1).

Graphique 37 — Les femmes et le soutien à l'Union européenne

Pourcentage de chaque groupe qui considère l'appartenance de son pays à l'UE comme une bonne chose



Source: Eurobaromètre 47.1 — Terrain: mars-avril 1997.

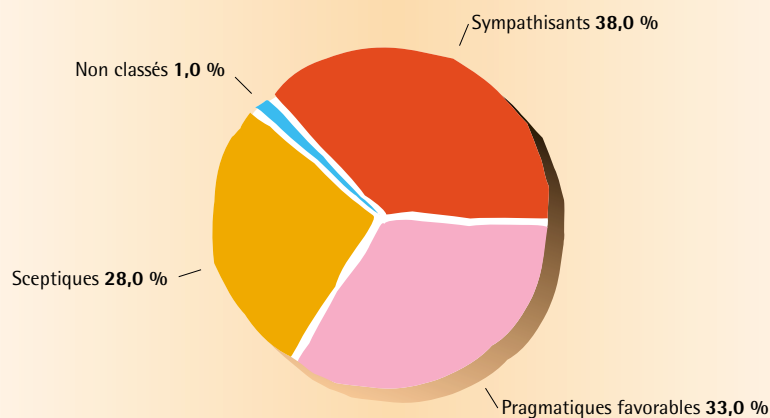
(1) On trouvera de plus amples informations concernant les analyses approfondies des opinions des femmes sur l'Union européenne dans le rapport suivant: «Women's attitudes to the European Union — A typology of public opinion among Europe's women». Ce document se trouve sur le site Internet de la Commission européenne (<http://www.europa.eu.int/comm/dg10/epo/eb/eb47/typology.html>).

## Les jeunes et l'Union européenne

Comme les femmes, les jeunes Européens n'ont pas tous la même opinion de l'Union. Des analyses approfondies montrent que les citoyens de l'Union âgés de 15 à 29 ans peuvent être répartis en trois groupes d'attitudes distincts, selon leur sentiment sur l'Union (graphique 38).

- Les sympathisants sont de jeunes Européens qui veulent une Union forte, prenant des décisions sur les grands enjeux. En tant que partisans convaincus, ils sont également les mieux informés de l'UE et les plus intéressés à en apprendre plus. Ce groupe représente 38 % des citoyens de l'Union âgés de 15 à 29 ans.
- Les pragmatiques favorables sont de jeunes Européens qui ont décidé rationnellement que l'Union représente une avancée. Cependant, leur rationalisme les incline moins que les sympathisants à donner à l'UE la même quantité de pouvoir de décision. Ce groupe représente 33 % de la population jeune.
- Les sceptiques sont de jeunes Européens qui ont des sentiments largement défavorables à l'égard de l'Union. Des trois groupes, ils sont également les moins intéressés par l'Union européenne. Leur scepticisme ne se limite pas à l'Union; ils sont aussi les plus pessimistes pour ce qui concerne leur propre pays et leur propre vie. Quelque 28 % des jeunes Européens font partie de ce groupe.

Graphique 38 — Les jeunes et l'Union européenne  
Trois types d'attitudes distincts



Source: Eurobaromètre 47.1 — Terrain: mars-avril 1997.

### Graphique 39 — Les jeunes Européens et le soutien à l'Union européenne

Pourcentage de chaque groupe qui considère l'appartenance de son pays à l'UE comme une bonne chose



Source: Eurobaromètre 47.1 — Terrain: mars-avril 1997.

Le graphique 39 montre le soutien des jeunes faisant partie de chacun des trois groupes à l'appartenance de leur pays à l'Union européenne. Comme on le voit, plus de six sur dix des sympathisants et plus de la moitié des pragmatiques favorables estiment que l'appartenance de leur pays à l'Union est une

bonne chose, contre deux sur dix seulement des jeunes Européens qui appartiennent au groupe des sceptiques (1).

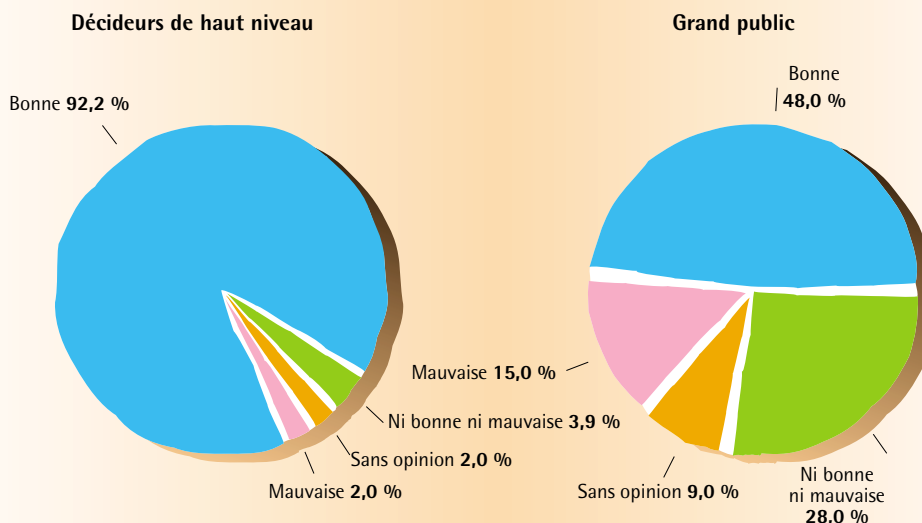
(1) On trouvera de plus amples informations concernant les analyses approfondies des opinions des jeunes Européens sur l'Union européenne dans le rapport suivant: «Young people's attitudes to the European Union — A typology of public opinion among young Europeans». Ce document se trouve sur le site Internet de la Commission ([http://europa.eu.int/comm/dg10/epo/eb/eb47/young/young\\_typology.pdf](http://europa.eu.int/comm/dg10/epo/eb/eb47/young/young_typology.pdf)).

### Les décideurs de haut niveau et l'Union européenne

En mai 1996, une enquête spéciale a eu lieu parmi un échantillon de décideurs européens de haut niveau. Comme le montre le graphique 40, ces décideurs sont beaucoup plus favorables que le grand public à l'Union européenne. Ils ont également une opinion beaucoup plus arrêtée, seuls 4 % d'entre eux

considérant l'appartenance de leur pays à l'Union comme une chose ni bonne, ni mauvaise, contre 28 % dans l'ensemble de la population.

Graphique 40 — Soutien à l'Union européenne  
L'appartenance à l'UE est une chose...

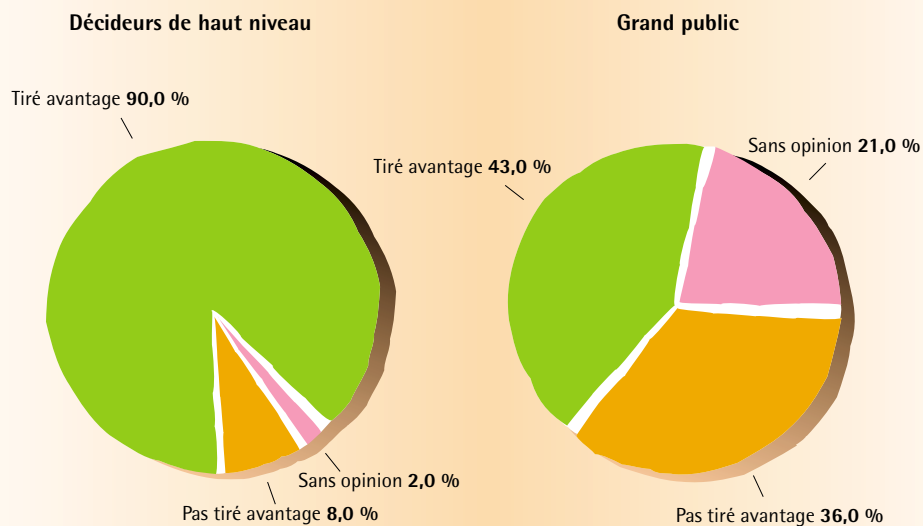


Source: Sondage décideurs de haut niveau — Terrain: mai 1996.

L'échantillon se composait des cinq catégories suivantes de décideurs de haut niveau: fonctionnaires, élus politiques, chefs d'entreprise et responsables syndicaux, dirigeants des médias, dirigeants de la vie éducative, culturelle et religieuse. L'enquête a révélé très peu de variations dans les niveaux de soutien à l'Union européenne parmi ces groupes.

Par comparaison avec le grand public, les décideurs de haut niveau sont également beaucoup plus souvent convaincus que leur pays a tiré avantage de l'appartenance à l'Union européenne. Neuf sur dix sont de cet avis, contre quatre personnes sur dix seulement dans l'ensemble de la population (graphique 41).

Graphique 41 — **Avantage perçu de l'appartenance à l'UE**  
 Pourcentage estimant que leur pays a...



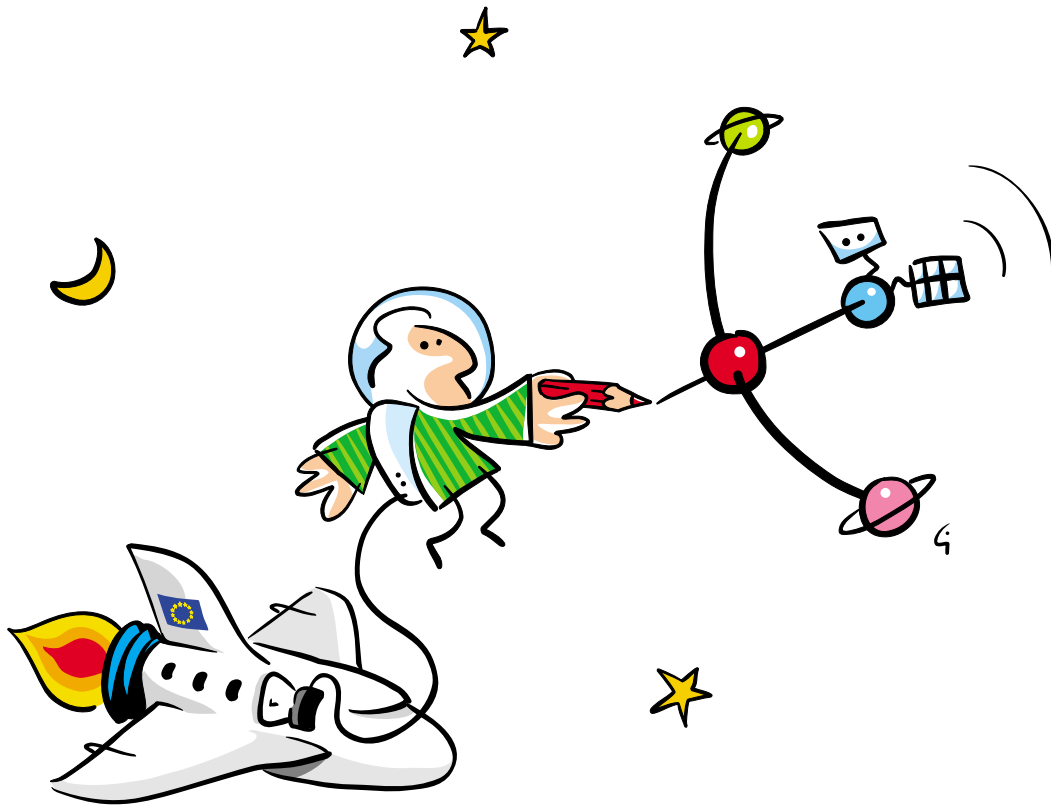
Source: Sondage décideurs de haut niveau — Terrain: mai 1996.

Si l'on observe à nouveau les cinq catégories de décideurs de haut niveau, on s'aperçoit que les fonctionnaires et les dirigeants des médias sont, respectivement, les plus et les moins enclins à estimer que leur pays a tiré avantage de son appartenance à l'UE. Cepen-

dant, tous les groupes de décideurs de haut niveau sont au moins deux fois plus nombreux que l'ensemble de la population à dire que l'appartenance à l'Union a profité à leur pays (1).

(1) Le rapport «A view from the top» se trouve sur Internet (<http://www.europa.eu.int/comm/dg10/epo/polls.html>).

## Les Européens et l'avenir

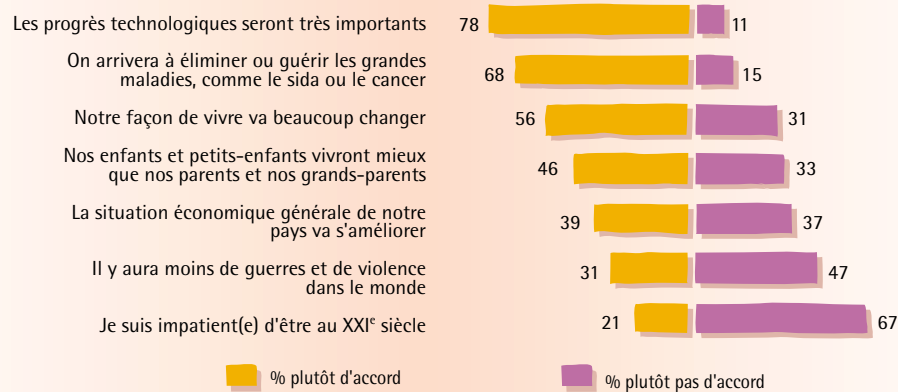


### Attentes pour le XXI<sup>e</sup> siècle

L'*Eurobaromètre* de l'automne 1997 a proposé aux personnes interrogées une liste

de 11 affirmations sur le XXI<sup>e</sup> siècle (graphiques 42 et 43).

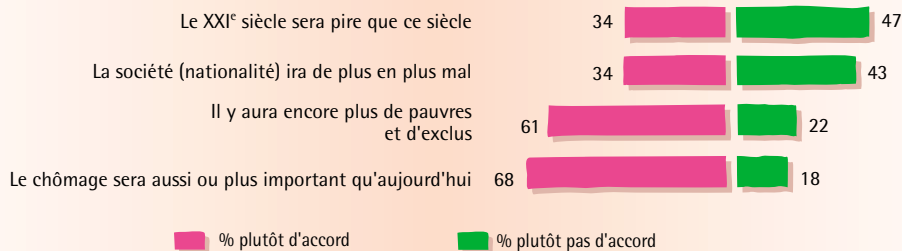
Graphique 42 — **Sentiments relatifs au XXI<sup>e</sup> siècle**  
Affirmations positives (EU-15)



Source: Eurobaromètre 48 — Terrain: octobre-novembre 1997.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Graphique 43 — **Sentiments relatifs au XXI<sup>e</sup> siècle**  
Affirmations négatives (EU-15)



Source: Eurobaromètre 48 — Terrain: octobre-novembre 1997.

Pourcentages «ne sait pas» non représentés.

Dans l'ensemble, pour la majorité des Européens, l'avenir renferme plus de bonnes que de mauvaises choses. Près de la moitié des citoyens de l'Union européenne pensent que leurs enfants et petits-enfants auront une meilleure vie qu'eux-mêmes. De même, la moitié de la population est en désaccord avec l'affirmation selon laquelle le prochain siècle sera pire et quatre personnes sur dix pensent que la société de leur pays n'ira pas de plus en plus mal.

À de nombreux égards, la vie évoluera beaucoup (56 % des personnes interrogées pensent ainsi). Près de huit personnes sur dix pensent que le XXI<sup>e</sup> siècle sera marqué par d'importantes évolu-

tions technologiques et près de sept sur dix estiment qu'il sera possible d'éliminer ou de soigner des maladies graves telles que le sida ou le cancer.

En ce qui concerne les progrès économique et politique, les Européens sont moins optimistes pour l'avenir. Près de sept citoyens européens sur dix pensent que le chômage sera au moins aussi important qu'aujourd'hui et 61 % estiment qu'il y aura encore plus de pauvres et d'exclus. Moins de quatre personnes sur dix disent que la situation économique globale de leur pays s'améliorera et seulement trois sur dix sont d'avis qu'il y aura moins de guerres et de violence dans le monde.

### L'Union européenne au XXI<sup>e</sup> siècle

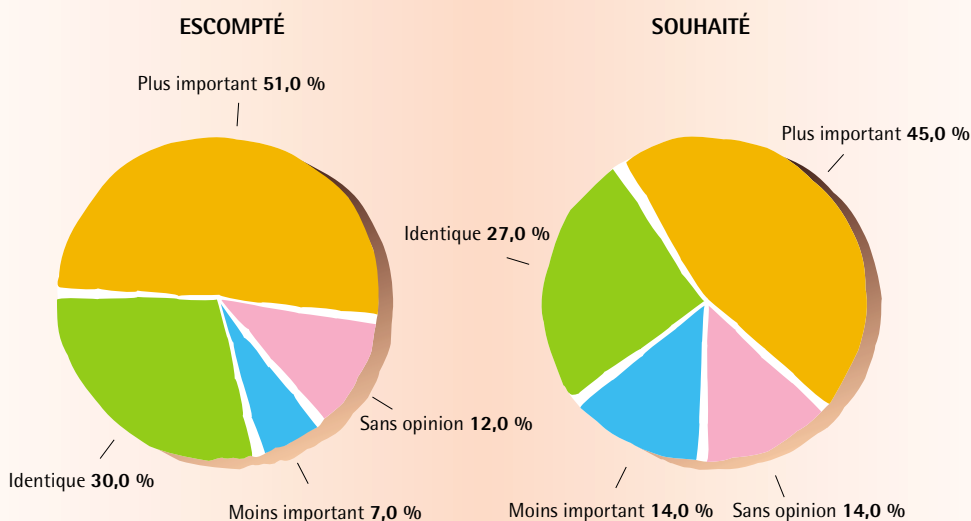
Comme le montre le diagramme de gauche du graphique 44 ci-dessous, 51 % des Européens pensent que d'ici cinq ans, l'Union européenne jouera un rôle plus important dans leur vie de tous les jours; 30 % pensent qu'elle jouera le même rôle et 7 % seulement pensent qu'elle jouera un rôle moins important.

Si l'on se penche sur le rôle que les personnes souhaitent voir jouer par l'Union européenne dans leur vie de tous les jours d'ici cinq ans (diagramme de droite dans le graphique), on

s'aperçoit que 45 % des Européens souhaitent un rôle plus important, 27 % souhaitent le même rôle, et seulement 14 % souhaitent un rôle moins important.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui approuvent l'appartenance de leur pays à l'UE (65 %) sont bien plus nombreuses à souhaiter un rôle plus important pour l'Union au début du prochain siècle que celles qui la désapprouvent (17 %). Environ 46 % de ce dernier groupe voudraient que l'Union joue un rôle moins important d'ici cinq ans.

Graphique 44 — Le rôle de l'Union européenne au XXI<sup>e</sup> siècle



Source: Eurobaromètre 52.0 — Terrain: octobre-novembre 1999.

Graphique 45 — **Les jeunes et leurs attitudes**  
(en %, du plus au moins tolérant)



Source: Jeunes européens — Eurobaromètre 47.2 — Terrain: avril-juin 1997.

### Les dirigeants de demain — Les jeunes Européens

Nous avons déjà signalé qu'une grande majorité de jeunes Européens sont favorables à l'Union européenne. Dans la dernière section de la présente brochure, nous nous penchons sur certaines des inquiétudes, priorités et opinions des jeunes. Ces informations ont été tirées d'une étude *Eurobaromètre* du printemps 1997

qui a suréchantillonné cette catégorie de population (1).

L'enquête mesurait les attitudes des jeunes vis-à-vis d'un éventail de questions sociales et morales et révèle que les jeunes sont souvent plus tolérants et ouverts que les anciennes générations, bien qu'ils ne soient en aucun cas «laxistes» en toutes circonstances (graphique 45).

Graphique 46 — **La signification de l'Union européenne**  
Pourcentage de jeunes Européens disant qu'elle signifie...



Source: Jeunes Européens — Eurobaromètre 47.2 — Terrain: avril-juin 1997.

(1) Au total, 9 400 jeunes âgés de 15 à 24 ans ont été interrogés.

La grande majorité des jeunes approuvent les relations sexuelles avant le mariage et plus de la moitié sont opposés à la peine de mort. Cependant, comme on peut le voir, les jeunes croient en des formes très dures de punition pour certains crimes.

Toujours selon l'enquête, le tiers environ des jeunes estiment que leur génération a des responsabilités envers les personnes âgées (34 %) et 25 % que la présence d'étrangers renforce leur pays.

L'emploi est le thème que les jeunes citent le plus souvent lorsqu'on leur demande quels domaines devraient être la priorité de l'Union européenne au cours des cinq prochaines années (76 %). L'environnement (60 %) et la recherche et le développement en matière de nouvelles technologies (54 %) sont également mentionnés.

En ce qui concerne la signification de l'Union européenne pour les jeunes, les résultats montrent que l'Union représente la liberté de circulation dans les 15 États membres, un meilleur avenir et une meilleure situation économique — telles sont les réponses les plus souvent données (graphique 46). Très peu de jeunes associaient l'Union européenne à des éléments négatifs tels qu'excès de bureaucratie, perte de diversité culturelle en Europe ou irréalisme.

Commission européenne

Les Européens vus par eux-mêmes — Les enseignements des sondages d'opinion

Série: *Documentation européenne*

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2001 — 56 p. — 16,2 x 22,9 cm

ISBN 92-894-0078-1

Depuis 1973, la Commission européenne mesure l'opinion publique pour s'informer de ce que pensent les citoyens de l'Union européenne et partager les informations obtenues avec l'ensemble de la population. La présente brochure vise à fournir une sélection des résultats de ces sondages. Elle présente aux lecteurs l'image que les Européens ont d'eux-mêmes en abordant une diversité de sujets: les valeurs des citoyens et la satisfaction que leur apporte leur vie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la citoyenneté européenne, l'avis de la population à l'égard de l'Union européenne, son soutien aux politiques de l'Union et ce qu'elle pense d'un certain nombre de questions qui préoccupent les citoyens européens, les attentes des gens pour le XXI<sup>e</sup> siècle, etc.

### **Autres informations concernant l'Union européenne**

Des informations dans toutes les langues de l'Union européenne peuvent être obtenues sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>)

EUROPE *DIRECT* est un service d'appel téléphonique gratuit qui sert à trouver des réponses aux questions concernant l'Union européenne et à fournir des renseignements sur les droits et possibilités des citoyens de l'Union.

0800 90 97 00 (France); 0800 920 39 (Belgique); 8002 25 50 (Luxembourg)

Pour obtenir des informations et des publications concernant l'Union européenne en langue française, vous pouvez vous adresser à:

#### REPRÉSENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

##### **Représentation en France**

288, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris

Internet: [europa.eu.int/france](http://europa.eu.int/france)

Pour obtenir des publications:

«Sources d'Europe»

Centre d'information sur l'Europe

Le Socle de la Grande-Arche

F-92044 Paris-la Défense Cedex

Tél. (33) 141 25 12 12

Internet: [www.info-europe.fr](http://www.info-europe.fr)

##### **Représentation à Marseille**

CMCI

2, rue Henri-Barbusse, F-13241 Marseille Cedex 01

Tél. (33) 491 91 46 00

##### **Représentation en Belgique**

Rue Archimède 73, B-1000 Bruxelles

Tél. (32-2) 295 38 44

Internet: [europa.eu.int/comm/represent/be](http://europa.eu.int/comm/represent/be)

E-mail: [represent-bel@cec.eu.int](mailto:represent-bel@cec.eu.int)

##### **Représentation au Luxembourg**

Bâtiment Jean Monnet

Rue Alcide De Gasperi, L-2920 Luxembourg

Tél. (352) 43 01-34925

Internet: [europa.eu.int/luxembourg](http://europa.eu.int/luxembourg)

#### BUREAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

##### **Bureau pour la France**

288, boulevard Saint-Germain

F-75007 Paris

Tél. (33) 140 63 40 00

Fax (33) 145 51 52 53

Minitel: 3615-3616 EUROPE

Internet: [www.europarl.eu.int/paris](http://www.europarl.eu.int/paris)

E-mail: [epparis@europarl.eu.int](mailto:epparis@europarl.eu.int)

##### **Antenne de Strasbourg**

1, avenue du Président-Robert-Schuman

BP 1024 F

F-67070 Strasbourg Cedex

Tél. (33) 388 17 40 01

Fax (33) 388 17 51 84

Internet: [www.europarl.eu.int/](http://www.europarl.eu.int/)

E-mail: [epstrasbourg@europarl.eu.int](mailto:epstrasbourg@europarl.eu.int)

##### **Antenne de Marseille**

2, rue Henri-Barbusse, F-13241 Marseille

Tél. (33) 491 91 46 00

Fax. (33) 491 90 09 50 03

Internet: [www.europarl.eu.int/marseille](http://www.europarl.eu.int/marseille)

E-mail: [epmarseille@europarl.eu.int](mailto:epmarseille@europarl.eu.int)

##### **Bureau pour la Belgique**

Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles

Tél. (32-2) 284 20 05

Fax (32-2) 230 75 55

Internet: [www.europarl.eu.int/brussels](http://www.europarl.eu.int/brussels)

E-mail: [epbrussels@europarl.eu.int](mailto:epbrussels@europarl.eu.int)

##### **Bureau pour le Luxembourg**

Bâtiment Robert Schuman

Place de l'Europe, L-2929 Luxembourg

Tél. (352) 43 00-22597

Fax (352) 43 00- 22457

Internet: [www.europarl.eu.int](http://www.europarl.eu.int)

E-mail: [eluxembourg@europarl.eu.int](mailto:eluxembourg@europarl.eu.int)

Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de la Commission européenne existent dans d'autres pays du monde.

FR



Depuis 1973, la Commission européenne mesure l'opinion publique pour s'informer de ce que pensent les citoyens de l'Union européenne et partager les informations obtenues avec l'ensemble de la population. La présente brochure vise à fournir une sélection des résultats de ces sondages. Elle présente aux lecteurs l'image que les Européens ont d'eux-mêmes en abordant une diversité de sujets: les valeurs des citoyens et la satisfaction

que leur apporte leur vie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la citoyenneté européenne, l'avis de la population à l'égard de l'Union européenne, son soutien aux politiques de l'Union et ce qu'elle pense d'un certain nombre de questions qui préoccupent les citoyens européens, les attentes des gens pour le XXI<sup>e</sup> siècle, etc.

1  
16  
17

NC-31-00-910-FR-C



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES  
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
L-2985 Luxembourg

ISBN 92-894-0078-1



9 789289 400787 >